

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Lamotte-Picquet

Le Héros de Fort-Royal



Le 18 Décembre 1779, avec trois vaisseaux,
Lamotte-Picquet attaque, devant Fort-Royal, sept vaisseaux anglais

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 \$ 00** — Six mois **8 \$ 50** — Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** — Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANTMARCHI, Arnaud BARTHOUE, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIÈRE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CÉDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, Paul DUCLAUX, P. DUPONT, Jean FAR-CHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEW, Georges GROS-LIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Edouard MARQUIS, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ
« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
POINSARD ET VEYRET.

QUINHON
MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET
BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI
LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA
LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE
QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.

ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH
« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PHNOM-PENH
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO
LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BAC-LIEU
TRAN-KIM-LONG.

BIEN-HOA

NGUYEN-VAN-TAO.

CAMAU

TO-VAN-HAN.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.
LIBRAIRIE LAC-QUAN, 37, quai du Commerce.

CAP SAINT JACQUES

HUYNH-KIM-HO.

LONG-XUYEN

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NHIA.

MY-THO

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG

LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.

LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

THUDAUMOT

MAISON NAM-BAC-HIEP.

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bor-nis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAEL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tien-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAI-DUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YEN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

« INDOCHINE », agent : VINH-THI, 34, rue de France.

HOI-KY, 34, rue Carreau.

PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YEN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

THAI-BINH

LIBRAIRIE MINH-DUC, 97, avenue Jules-Piquet.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>A travers le Tonkin pittoresque</i> , par ARNAUD BARTHOUET	1	<i>La circulation automobile en Indochine</i> , par JEAN NOEL	10
<i>Lamotte-Picquet : le héros de Fort-Royal</i>	7	<i>La semaine :</i>	
<i>Le Contre-Amiral Bérenger</i>	1	<i>En Indochine</i>	12
<i>A bord du « Lamotte-Picquet »</i>	II à VI	<i>En France</i>	14
<i>Fête de la coupe des cheveux</i>	VII-VIII	<i>Dans le Monde</i>	15
<i>Fête de la coupe des cheveux</i>	9	<i>En Extrême-Orient</i>	16
		<i>Naissances — Mariages — Décès</i>	16

A travers le Tonkin pittoresque

par Arnaud BARTHOUET

Il arrive que dans une boutade certaines gens s'écrient : « Pittoresque le Tonkin ? Oh ! non, uniforme et monotone plutôt. Quatre aspects : le delta, la côte, la moyenne région, le haut pays ; et tout cela est farci de clichés... »

Nous ne méditerons pas des clichés, et nous ne les prendrons pas du tout en chasse, dans le mécanisme de la vie courante il en existe partout et bien téméraire ou bien malin serait celui qui prétendrait que le pittoresque lui-même n'en contient pas.

Entendons-nous avant tout sur ce dernier mot pour lequel nous avons grosse considération. C'est plus qu'un mot d'ailleurs. C'est un mécanisme à double mouvement — un paysage, une ambiance, auxquels un état d'âme prête ou donne vie — qui n'est palpable, ne percute, qu'au choc de notre sensibilité, de notre goût des couleurs ; à quoi nous ajoutons un tantinet d'enthousiasme pour obtenir la plus belle étincelle du monde. Telle est la simple, la merveilleuse machine dont nous sommes quasiment le moteur enchanté. Quel enchantement, en effet, de créer sans effort, sans peine, des images et des ta-

bleaux, ou pour le moins d'y collaborer dans une espèce de régal spirituel : le plaisir des yeux est la caresse de l'âme.

Ceci étant dit, nous tournerons court pour éviter ce barbouillage du genre métaphysique auquel mène parfois la longueur des préambules. Et nous entrerons sans plus dans le vif de notre sujet : un raccourci du Tonkin pittoresque, puisé, du moins au départ, non pas dans les fastes et les grandeurs — il en existe et beaucoup — mais à travers le plus simple des éléments : un fait divers, un croquis de la brousse tonkinoise.

Le 26 février 1941, le journal *Hanoi-Soir*, qui excelle dans l'information, a rapporté une piquante histoire de tigre dans sa chronique des provinces ; elle s'est passée à Tuyen-Quang, la ville martiale et glorieuse. La nuit précédente, c'est-à-dire le 25 février ou en style local le 28^e jour du 1^{er} mois de l'année de Tân-Ty, le nommé Huyên, qui avait fait une visite à des amis, regagnait son logis un peu avant minuit, lorsque, devant sa porte dont les battants étaient entrebaillés, il vit un animal au pelage vaguement jaune ou roux. Pensant qu'il s'agissait d'un bo-

vin égaré là, il lui décocha un coup de pied. C'est ainsi que souvent l'on traite les animaux qui flânent ou qui divaguent ; et c'est aussi le coup de pied au derrière du fort ou présumé, au faible ou présumé ; mais attendons la suite. Quelle ne fut pas la stupéfaction de Huyên en entendant l'animal rugir comme ne savent à l'habitude les ruminants et se précipiter dans la maison où il renversa tout : meubles, lits, sièges, ustensiles, bibelots. C'était un tigre qui s'était posté là pour happer toute proie qui s'offrirait à lui. Et ce devait être un très vieux tigre, inapte par définition à l'affût en forêt ou à la chasse noble — *up hill and down dale*.

Huyên, certes, ne domina pas sa stupéfaction ; il tomba sans connaissance au seuil de sa porte. Le tigre, pour sa part, après avoir, dans une ronde désordonnée, tout renversé dans la maison, sortit et regagna la jungle sans davantage se soucier de l'homme qui gisait toujours évanoui. L'histoire s'arrête là et il y en a chaque année une bonne demi-douzaine au Tonkin ; on ne les épingle pas toutes, elles ne sont pas toutes, comme celle-ci, plus gaies que tragiques.

Il y aura toujours du tigre au Tonkin. Le pays n'est pas grand — 100.000 km² ce n'est rien en Asie — et s'il est largement ouvert aujourd'hui à la circulation, il n'en garde pas moins les éléments essentiels — structure, végétation, atmosphère — qui conviennent à l'existence, la conservation, la pullulation des fauves, en tête desquels vient le tigre, roi de la jungle et des nuits. Parbleu, il est bien facile d'objecter que les routes ont réduit la piraterie, qu'elles ont aussi porté un coup à la malfaisance des fauves et que celle-ci disparaîtra complètement un jour. Objecter n'est pas résoudre, tant s'en faut. Il restera toujours au Tonkin, pays à température plutôt chaude et humide, des mamelons boisés, des pitons rocheux, des ravins, des fourrés, des marigots, la jungle et surtout la forêt invincible, que d'ailleurs on protège. Ne la protégerait-on qu'il en serait de même : « en ce pays — a dit le colonel Bonifacy — la forêt se repeuple ou se régénère en trente ans ».

Hanoi est aujourd'hui à une journée de partout — hormis Lai-châu et quelques dépendances de Ha-Giang — et à deux heures tout au plus de la moyenne région ou de la côte, l'habitat principal du tigre. Malgré l'électricité, la radio, le frigidaire, les boîtes à musique, les autos et les machines à tuer, le tigre continuera de régner la nuit sur les campagnes hors des barrières. Et ces barrières mettons qu'elles soient à 100 km. de Hanoi pris comme base ; ce qui veut dire qu'à partir de 100 km. de Hanoi on peut rencontrer le tigre.

Un mécanisme supérieur et qui relève sans doute du grand code, celui de la Création, est

à mettre en évidence ici, dans une idée plus proche évidemment de l'argumentation raisonnée que de l'apologie. Lorsque Phébus disparaît à l'horizon, au soir de nos beaux jours d'Asie, et que le jour tombe, le fauve se lève, la nuit lui appartient, une vie intense anime la jungle et la forêt. Et si, dans les sous-bois, les clairières et les halliers, des bêtes aux mœurs douces n'ont souci que de garnir leur panse d'une herbe qui ne coûte rien de plus que le soleil de tous les jours et la rosée de toutes les nuits, les félins cruels pratiquent impitoyablement la chasse et l'embuscade. Certes, les villages ne sont pas des sauvegardes, ni les chemins qui y conduisent, ni les grandes routes, tout cela est dans le domaine des exploits féroces.

Ainsi donc, quand la nuit est tombée et que l'on a roulé deux heures durant en auto, au moment où l'on aperçoit, à travers la glace de la voiture, une campagne aux villages espacés ou bien les ondulations de la région moyenne, ou encore la masse sombre de la montagne sino-tonkinoise, qu'on le veuille ou pas on est dans le chemin de parcours du tigre. Le feu éloigne tous les fauves, c'est une assurance qui ne coûte pas cher ; et si, pour aller la nuit d'un village à l'autre l'indigène allume une torche de bambou sec, ce n'est pas du tout pour éclairer le chemin, c'est pour éloigner le fauve. Les phares des autos sont une sauvegarde absolue ; mais si d'aventure ils s'éteignent et si l'on doit descendre pour mettre le nez dans le moteur, ou pour toute autre chose, il n'est pas trop de tenir une torche électrique dans la main.

Un Monsieur et sa dame étaient venus d'un centre éloigné assister à un gala à Hanoi. Il s'agissait d'une obligation qu'ils ne pouvaient esquiver et à laquelle ils avaient d'ailleurs souscrit volontiers. Dans la nuit même ils durent repartir. Lui était resté en escarpins et en smoking et elle en toilette de satin blanc sur quoi elle avait jeté une fourrure. A quelque 150 km. il fallut s'arrêter, le chauffeur s'affaira vers la machine, le couple fit quelques pas, la forêt était voisine, des lianes et des branches pendaient sur la route. Au revers d'un talus proche, le faisceau lumineux de la lampe électrique éclaira un chevreuil saigné au bon endroit, égorgé, toute la facture du tigre ; le festin avait été interrompu, le sang coulait encore vermeil, le Monsieur eut un haut-le-corps et la dame une espèce de faiblesse.

J'ai ouï conter l'aventure en seconde main, si je puis dire, et celui qui me l'a rapportée ne manquait pas d'esprit d'à propos. A l'homme qui s'attardait à dire qu'il était en grande tenue et sa dame aussi, il répondit : « Eh ! cher Monsieur, le tigre aussi était en grande tenue ; car enfin votre smoking et vos escarpins, la toi-

lette de satin blanc de votre femme et sa fourrure, tout cela, à côté de la magnifique tunique du roi des nuits n'était que hardes et fanfreluches ». Et à cette gouaille un peu rosse évidemment, il eût pu ajouter : « Croyez-vous que soit vraiment banal, ou manque de pittoresque, un pays qui peut offrir, au sortir d'un gala à Hanoi, une entrevue — à peine manquée — avec un tigre qui était peut-être aussi beau que celui du Bengale ?... »

Les histoires de tigres sont dans le folklore, elles abondent et se renouvellent chaque année dans une ligne quelque peu uniforme évidemment ; au bout il y a souvent du sang.

La plus colorée de ces histoires est celle que presque tout le monde a entendue, qui est vraie dans le fond et qu'on a située partout au Tonkin, comme l'histoire du gendarme de Toulon a été placée dans tous les ports de guerre, alors qu'elle n'advint qu'en un seul.

Une nuit, avant l'appel, c'est-à-dire entre 8 heures et 9 heures du soir, un lieutenant remontait au poste après avoir visité le village militaire (habitations des tirailleurs mariés) qui est toujours hors de l'enceinte et en bas. Il atteignait presque le poste par le raccourci d'un raidillon, lorsqu'il crut voir un animal accroupi. Il donna, lui aussi, un coup de pied. Or, c'était un tigre qui bondit sur lui. Une lutte terrible s'ensuivit. L'officier était jeune et robuste, mais pas autrement armé que de ses poings et de ses pieds. Au hasard de sa défense, il saisit — détail étrange — la langue du fauve et la maintint dans ses mains crispées. Pour se dégager l'animal lui labourait les flancs de ses griffes. L'horrible combat dura plusieurs minutes, le lieutenant hurlait, appelait à l'aide. On dit, qu'un sous-officier vint, il était porteur d'un revolver ; mais la scène dont il était témoin était si poignante, si tragique, qu'il fut incapable de tendre assez vite l'arme ou de s'en servir. Le reste du drame est flou, l'animal, de toute façon, disparut. Le lieutenant mourut des suites de ses blessures ; il avait fourni un combat du genre de ceux que l'on trouve gravés aux parois des grottes préhistoriques. J'ai entendu cette histoire souvent, je l'ai lue au moins six fois, jamais pareille en finale, si démarquée, si vague, que je n'ai conservé, les jugeant inexacts dans le détail, aucune des versions. Le fond seul est certain, il est typique du combat de surprise et de corps à corps entre l'homme et le tigre, partout où règne le redoutable félin.

Au Yên-Thê (400 km² environ), qui est au seuil de la moyenne région, le refuge irréductible, indestructible de la jungle et de la forêt, le tigre abonde évidemment. Y abondent aussi les cervidés de toute grandeur et on les voyait jadis —

ce jadis n'a guère plus de trente ans — allant par groupes nombreux, par compagnies, ma parole. Toute la province de Bac-Giang où s'inscrit la forêt du Yên-Thê a un sort : la piraterie du Tonkin lorsqu'elle n'y commence, ce qui est assez rare, y finit, s'y apaise ou s'y résorbe.

Certes, nous ne dirons pas qu'il y ait à coup sûr là plus de tigres qu'ailleurs, c'est le décor qui inspire notre jugement : la jungle, la forêt intenses, une nature farouche qui est bien chez elle, qui est belle en ce qu'elle est et où l'on ne placerait rien d'autre que des pirates, des transfuges, des contrebandiers, des fauves. Nous ne serions pas complets si nous omettions de signaler, sur le pourtour et dans les clairières, toute une république de pigeons verts et de tourterelles, qui chantent la paix et l'amour au seuil des repaires.

Les régions voisines et circonvoisines demeurent rustiques et un peu farouches, accidentées, boisées, couvertes de jungle, ont aussi leur contingent de félins. Il s'en trouve également au voisinage des mines, malgré les avancements à la cheddite ; le long de la voie ferrée en dépit du monstre fantastique qui crache des flammes, et à la berge des fleuves, malgré cet autre monstre qui crache aussi des flammes et brasse diaboliquement les fonds.

En 1909, à Bac-Lê, qui est dans la moyenne région, et l'histoire la plus commune, la plus fréquente de tigre se situe en moyenne région, le sergent Lapeyre, sous-officier de tir du détachement — en ce temps-là Bac-Lê avait une garnison — se rendait un matin au petit jour au champ de tir. La corvée de tir, quelques hommes portant des cartouches et des accessoires, était partie devant, Lapeyre venait derrière en fumant une cigarette. Après avoir descendu le mamelon il arrivait à la voie ferrée lorsqu'il vit un énorme tigre qui se retirait.

Le sous-officier avait bien son fusil, mais pas de cartouches ; dans sa cartouchière il avait un paquet de cigarettes entamé et c'est tout ; cela arrive en temps de paix. Le temps de monter vers le poste, de prévenir les camarades, de prendre des cartouches, le tigre avait disparu, le premier mamelon du genre de ceux qu'un dit herbeux lui avait servi d'asile.

Dans la même année et le long de la même voie ferrée, à Pho-vi, un tigre tua le cheval du garde forestier Seguinél en tournée et s'en régala à sa façon : succion au garrot ici, c'est un drôle de repas froid ! Le roman s'était quelque peu mis autour de cette affaire ou du moins deux versions s'opposaient, la première et la plus glorieuse évidemment, Seguinél montait le cheval lorsque celui-ci fut assailli ; la deuxième, Seguinél prenait un honnête repos et le cheval fut tué à l'attache. Cela valait mieux ainsi, non seule-

ment pour Seguinél, mais pour son épouse, encore qu'elle eût fait, en ce temps où les femmes jeunes n'étaient pas si nombreuses, la plus jolie et la plus accorte des veuves inconsolables.

Au Tonkin, la majorité des tigres est dans le delta et la moyenne région, ce fauve est d'ailleurs essentiellement tropical. Cependant, comme il parcourt de grands espaces en ses chasses, il lui arrive d'atteindre le haut pays, de s'y égarer, de s'y trouver fixé. Des îlots et des nids invraisemblables s'établissent ainsi. On a vu du tigre aux environs de la cote 1000, ce qui est une altitude excessive ; car la faune, comme la population, vit par couches et, normalement, à partir de 200 m. d'altitude c'est le domaine de la panthère, un autre félin dont la tunique est plus belle ; si belle elle est, qu'elle ferait, apprêtée surtout par Revillon, pâlir tous les brocards et qu'il serait parfaitement odieux et déloyal d'en faire l'enjeu ou le gage d'une tentation ; une peau de panthère, j'entends d'Asie, pour une femme jeune, coquette, élégante, c'est presque un piège du démon.

A Soc-Giang (2^e Territoire Militaire) dont l'altitude passe 400 cm. et qui est aussi très au Nord, il existe une véritable colonie de tigres et c'est anormal, invraisemblable. Il y eut jadis au poste une tigresse qui y avait été amenée toute petite et qui y demeura longtemps ; adulte elle circulait quasi en liberté dans le poste et les photos de Dieulefils à Hanoi lui ont fait, par le véhicule des cartes postales illustrées, une grande publicité.

Sur la côte, de Quang-Yên à Moncay, le tigre pullule, c'est peu dire. Entre Hongay-Mines et Hatou, chaque année, des femmes qui vont chercher du bois à l'orée de la forêt, n'en reviennent pas ou du moins on n'en trouve que des débris.

Dans l'île-aux-buissons, en face de Hongay-Mines où de tout temps il y eut des casernements et des militaires, toutes les nuits le tigre venait il y a encore 20 ans ; presque chaque jour on pouvait relever ses empreintes sur la route ; il était recommandé de ne pas sortir la nuit sans torche électrique ; et cela n'a pas dû changer.

Ouvrons ici un compartiment latéral. Tous les indigènes du Tonkin savent faire de la vannerie sans avoir appris. C'est un don naturel, atavique sans doute, ils font et peuvent faire une petite œuvre d'art avec un morceau de bambou, une tige de rotin et le fer blanc des touques à pétrole. Ils savent tous aussi faire un piège à tigre et il arrive que le roi de la jungle s'y trouve une nuit pris. L'animal a essayé de sortir, il ne rugit pas, comme ferait le lion, il sonde, il palpe, il se glisse, cherche à passer entre les palanques et puis il se rend compte que tout est vain... Alors il se couche et c'est dans cette posture, royale après tout, qu'il demeure lorsque l'indi-

gène survient pour constater la bonne prise et l'aubaine. Car c'est une aubaine : cinquante piastres de prime pour la destruction, la peau que l'on vend et tout cela n'est rien encore ; le foie, siège du courage en Asie (*Khi mou tam*, en cantonnais : il n'a pas de foie, il n'est pas courageux) ; le foie disons-nous et le fiel, qui sont en pharmacopée chinoise les plus actifs des médicaments. Ce n'est pas tout : les os, même les poils, ceux de la moustache surtout, ont puissance ou vertu thérapeutiques. Tout est bon qui vient du tigre, de la panthère ou de l'ours dans la maternelle pharmacopée chinoise.

Quand on tue un tigre en plein vent, on ne le fait pas toujours exprès. En 1910 ou 1911 le soldat Pullicani, du 10^e Colonial, était à la chasse ou faisait plutôt partie d'un groupe qui chassait, ceci se passait dans la province de Bac-Giang ou en lisière, le pays du tigre par excellence, l'habitat pourrait-on dire. A certain moment, surgit d'un fourré une tigresse énorme, Pullicani tira et l'abattit. Il offrit la peau au Colonel Rondony commandant la Brigade. On lui fit une citation, je la sais par cœur, il est des choses qui restent gravées : « S'est porté résolument à la tête d'une « tigresse qui menaçait un groupe de chasseurs » et l'a abattue d'un coup de fusil ». La citation était gagnée ; car enfin il eût pu, lui aussi, choir de saisissement et rester sans connaissance. Toutefois, il est permis jusqu'à un certain point de penser qu'il n'avait pas abattu le fauve exprès, l'automatisme du tir, auquel on parvient à force de faire des exercices de tir, avait joué merveilleusement. En France, il y a longtemps, un petit pioupiau d'un sou, tout rouge comme un homard bien cuit, était de faction devant les armes à la porte d'une caserne. Survint un taureau qui lui fonda dessus. Mais il avait appris, le jeune, à croiser la baïonnette et ici aussi l'automatisme joua : le taureau s'embrocha jusqu'à la garde.

Citons un autre cas de tigre tué en plein vent ; celui-ci est plus près de la préméditation : il y a quelques années, je ne sais pas exactement, c'est moins de 5 ans, mon ami Millet, des Douanes et Régies, un des meilleurs fusils du Tonkin, a abattu un tigre à Ha-Giang. Ha-Giang est un pays resté rude et beau, le plain-chant de la brousse tonkinoise. Il n'y manque, en fait de faune, que l'alligator et l'éléphant ; pour l'amour de l'art j'en mettrais si je pouvais. Un tigre, il devait être vieux, avait pour habitude de venir se coucher, après sa nuit de chasse et d'affût, au bord de la route. Les chauffeurs du courrier qui descend vers Tuyên-Quang chaque matin l'apercevaient et klaksonnaient jusqu'à ce qu'il se fût réveillé et qu'il se retirât dans les fourrés. Un matin, Millet qui avait su — il est impitoyable et son coup de fusil est mortel — aperçut le

fauve et l'abattit. Mais il eut une idée singulière, il voulut faire photographier le fauve debout, il s'évertua donc à camper celui-ci et l'objectif les prit tous deux : lui bien campé, le tigre comme s'il avait eu des jambes de laine ; il semblait empaillé par ma foi, j'en fis l'objection au hardi chasseur qui n'en put disconvenir, tellement c'était frappant. Un tigre qui a été tué en plein vent doit être photographié couché, c'est la seule attitude qui convienne au trophée qu'il est ; car il n'est plus que cela et sans avoir appris, comme les gladiateurs, à tomber avec grâce, il sait, la nature lui donna cela avec le reste ; un tigre vaincu, tombé au champ d'honneur de la jungle, c'est beau. Beau comme un marbre ou mieux encore comme un bronze ; car le bronze est plus chaud que le marbre, du moins il m'en semble ainsi.

Si je me suis attardé à ces histoires de tigres ce n'est pas que je fasse si grand cas de ces réminiscences, ni que je les tienne pour extraordinaires ou plus colorées que celles qui se produiront ce soir, demain, dans huit jours ou dans six mois. Il s'en produira, ceci est certain, car jamais on ne supprimera la brousse, la forêt, la jungle au Tonkin et de tout cela le tigre est roi la nuit. Le jour il dort, hors des routes, hors même des sentiers, comme dorment tous les fauves : c'est la loi de la Création, nous l'avons mentionné plus haut.

Dans la vieille Chine, qui n'est pas si loin — il y a 35 ans à peine elle était palpable et c'était encore la Chine des mandarins, des éventails, des parasols — dans la vieille Chine, dis-je, tout était impérial depuis les palais de Pékin, les temples, les Yamens, les prétoires, jusqu'aux plus misérables des chemins sur lesquels passaient, de loin en loin, des émissaires impériaux. Cette Chine, à l'encontre de la croyance ou plutôt du préjugé commun, n'était pas immobile ni monotone, elle était pleine de pittoresque, le pittoresque est en tout, il est aussi partout, il fut de tous les temps. L'immobilité n'est pas dans les vieilles choses, à condition de raccorder celles-ci au présent, à l'actualité vibrante et toujours en mouvement. Elle n'est pas dans la pauvreté de la matière, la matière n'est presque jamais pauvre, elle est souvent dans l'indigence mentale des gens, dans leur défaut de sensibilité, dans leur paresse, dans leur parti pris.

Le pittoresque est partout, il est de tous les temps, nous avons dit. Il n'exclut ni le goût du jour, ni la mode, ni certaines innovations hardies. Il ne s'accommode des outrances extravagantes, hurlantes, c'est certain ; ainsi, l'habitant qui s'affuble un jour sans nécessité ni justification

d'aucune sorte, sans adaptation préalable, d'un vêtement occidental et croit devoir se coiffer d'une horrible casquette, reléguant au bahut familial son habit national et son turban si seyants, cet habitant sort du pittoresque pour entrer dans le ridicule ou la caricature.

Dans le pittoresque du pays tonkinois, Hanoi, la capitale, est à citer avant tout.

Hanoi, son urbanisme délicat ; son peuplement de choix n'est pas trop dire ; la jeunesse saine et sportive de ses écoles ; les églises, les temples, les pagodes, les musées, les cercles ; les rues marchandes, ouvrières, artisanes ; les cent mille badauds qui baguenaudent par les rues les jours de grandes fêtes. Le grand charme de ses lacs, les oasis de verdure — jardins, parterres, vergers — du pourtour et des environs ; ses automnes apaisants, ses hivers si doux... Nous n'en dirons rien de plus, on ne doit pas, à moins d'être barbare, effeuiller toutes les plantes des herbiers ni cueillir toutes les fleurs des jardins.

Ensuite, le pittoresque du Tonkin dont il nous plaît de mettre en évidence quelques images et quelques traits, est dans la nature, la campagne, la brousse, il s'érige d'y toujours aller voir, avant de porter une appréciation ferme ou de prononcer un jugement :

La mer des rizières du delta, qu'il fait si bon contempler lorsque les épis sont lourds et que la récolte promet une bonne provende aux paysans laborieux qui se pressent dans les îlots verts ou plutôt vert-bleu que sont les villages de la glèbe tonkinoise.

La baie d'Along, archipel merveilleux et joyau de la côte indochinoise.

Les collines de la moyenne région, les sous-bois ravissants, les eaux claires et courantes, écumeuses parfois comme des gaves.

La montagne sino-tonkinoise au printemps, dans la féerie des pêcheurs et des pruniers en fleurs, des orchidées, des lis ; le délicieux contraste que fait avec le vert foncé des essences tropicales, le vert printemps des arbres qui changent leur feuillage chaque année. L'automne du haut pays, pour son ciel pur, pour les crépuscules et les levers de soleil, qui font valoir, comme dans une magie, la dentelle éminemment diversifiée des sommets.

Les marchés du haut pays, vers Tuyên-Quang, Bac-Kan, Cao-Bang, Lang-Son et au delà, dans ce bariolage de couleurs que les tribus montagnardes : les Thais, les Mans, les Méos, les Lolos mènent à leur suite.

La forêt de Kep-Lang-Met-Thanh-Moi, au pied de Cai-Kinh, pure merveille, nous en pourrions citer d'autres.

Les châtaigniers du pays de Cao-Bang, il y en a plus que de cèdres au Liban. Et, en Cao-Bang

toujours, près des chutes de Ban-Gioc qui sont notre Niagara, un Niagara qu'on pourrait mettre sur la scène du Châtelet, on trouve dans une rivière qui vient de Chine, de Quay-son-chau (la montagne précieuse), un poisson qui est parfumé. Il est des gens, évidemment, pour dire qu'on ne perçoit pas bien ce parfum, il convient de leur répondre qu'il y faut un certain état de réceptivité et que, d'emblée, tout le monde ne l'a pas.

Les noyers du pays de Dong-Van, la pointe la plus septentrionale du Tonkin. Il y faut aller à cheval et lorsqu'on l'aborde par l'Est on rencontre les champs de pavot des Méos, une gamme infinie, chatoyante, fascinante de couleurs tendres et fondues, qui ondulent à la caresse de la brise printanière : un immense frisson d'art ! Sur ce trajet, il y a un grand col à grimper, il s'appelle le Ma-pi-léang (le col du cheval au nez frais, cela dit bien ce que ça veut dire) ; en haut, tout en haut, sur un palier de quelques centaines de mètres, il y a du pissenlit. Amis, videz les étrières et descendez tout de suite ici pour cueillir ; car plus loin il n'y en a plus ; et il n'est pas banal de manger, sous les tropiques, une salade de pissenlit, cueillie par soi-même sur le chemin.

La frontière sino-tonkinoise. Les blockhaus et les vigies que l'on aperçoit perchés comme des nids d'aigle sur les hauteurs, sont les postes que

les anciens construisirent pour commander le terrain environnant et imposer aux bandes venant de Chine. La pacification définitive du Tonkin, clef de l'Union indochinoise, partit de là. C'est une autre époque, dont ces blockhaus, qui font pour toujours partie du décor, sont les témoins : les pierres, ces pierres sont éloquentes, elles disent plus que des discours et même des écrits.

Il serait vain que nous eussions prétention d'avoir beaucoup dit ; nous n'avons fait qu'effleurer, le sujet est inépuisable, il a don de jeunesse éternelle. Et sur le fil à trois brins — sensibilité, goût des couleurs, enthousiasme — qui nous relie au pittoresque du Tonkin, on peut tirer à l'infini : c'est plus souple que la soie et plus ductile que l'or. Mais on ne trouve point ce fil dans les merceries ni chez les marchands de ficelle, nous en sommes les fabricants, les artisans.

Nous ne savons pas, en réalité, le fond, tout le fond de notre richesse ; de cette richesse qui est franche et quitte de tout impôt cédulaire. Ami lecteur, croyez-moi, il y a tout plein de pittoresque au Tonkin. On peut le goûter, le savourer sans effort, dans un enchantement. Il suffit d'ouvrir les yeux.

A. BARTHOUET.

BIENTOT PARAITRA...

"PAROLES DU MARÉCHAL"

PLUS QU'UN LIVRE — UN TRÉSOR

Éditions du Gouvernement Général de l'Indochine

Ouvrage vendu au bénéfice de l'Assistance Franco-Indochinoise aux Victimes de la Guerre

A partir du 20 Avril 1941

Dans toutes les librairies

Prix **0\$50**

LAMOTTE-PICQUET

Le héros de Fort-Royal

M. de la Motte-Picquet avait les plus grands droits sur les grâces militaires avant son arrivée en Amérique ; il les a multipliés par sa conduite dans cette partie du monde.

(Lettre de d'Estaing au Ministre demandant pour Lamotte-Picquet le cordon rouge, croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis).

Fils d'un Conseiller au Parlement de Rennes, Lamotte-Picquet, né le premier novembre 1720, entra dans la Marine à 17 ans, et se signala de bonne heure. La frégate *La Renommée*, revenant de l'Arcadie, rentrait en France à la fin de 1746 lorsqu'en vue de Belle-Ile elle vint donner dans une escadre anglaise. Pendant onze heures la vaillante frégate soutint un duel d'artillerie terriblement inégal contre les ennemis. Kersaint, son commandant, fut blessé ; l'enseigne Lamotte-Picquet le remplaça. Blessé lui-même, d'un boulet qui lui « despouilla la joue et lui coupa son chapeau au ras de la tête », il fut promu lieutenant de vaisseau à la suite de cette glorieuse affaire qui l'avait mis en valeur : *La Renommée*, sous son commandement, avait heureusement gagné l'abri du Port-Louis.

Le jeune héros écrivait peu après à l'un des siens :

« Je ne sais si je suis défiguré, mais je suis fier de ma laideur. Mon visage fera désormais peur aux Anglais. »

Ces lignes, et la dernière phrase d'une lettre de Hyde Parker qu'on lira plus loin, sont gravées sur deux des tourelles de l'actuel *Lamotte-Picquet*.

Les navigations et les combats de Lamotte-Picquet ne se comptent pas. Ce hardi Breton devient vite un excellent manœuvrier. En 1772, d'Orvilliers le remarque pour « son attention à tenir son poste et à manœuvrer avec précision, en dépit des mauvaises qualités de son bâtiment », la corvette le *Cerf-Volant*.

En 1778, Lamotte-Picquet, chargé d'établir une croisière sur les côtes d'Angleterre, captura, dans l'espace d'un mois, treize bâtiments. Il commanda ensuite le vaisseau *l'Annibal* dans les combats livrés sur les côtes d'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis. Après le départ de d'Estaing, Lamotte-Picquet eut le commandement des forces navales de la France aux Antilles. C'est là que, le 18 décembre 1779, il livra

bataille devant l'entrée de Fort-Royal pour sauver un convoi dans des conditions de témérité et de succès qui n'ont jamais été égalées.

Une flotte marchande française de 25 voiles était chassée aux atterrages de la Martinique par l'escadre de l'amiral Hyde Parker. Lamotte-Picquet fut averti du danger que courait ce convoi. Ses vaisseaux étaient en réparation au Fort-Royal de la Martinique et à moitié désarmés. En quelques instants il fit monter tous les hommes disponibles à bord de *l'Annibal* et courut à l'ennemi. Une demi-heure après il fut rejoint par les deux vaisseaux de 64, *le Vengeur* et *le Réfléchi*. Lamotte-Picquet avait déjà dégagé les premiers navires marchands. Quand la petite division française fut ralliée, elle engagea contre sept vaisseaux anglais un combat très vif qui dura jusqu'à la nuit. L'ennemi eut deux vaisseaux démâtés dans cette affaire, et seuls, quelques mauvais marcheurs du convoi tombèrent entre ses mains.

Peu après cette journée l'amiral anglais Hyde Parker écrivit à Lamotte-Picquet : « Quoi qu'il y ait fort peu de temps que vous m'ayiez enlevé une frégate et plusieurs autres bâtiments, je ne puis m'empêcher de vous estimer et de vous admirer. La conduite que Votre Excellence a tenue dans l'affaire du 18 de ce mois justifie pleinement la haute réputation dont vous jouissez parmi nous, et je vous assure que je n'ai pu sans envie être témoin de l'habileté que vous avez fait voir en cette occasion. Nos inimitiés sont passagères et dépendent de nos maîtres, mais votre mérite a gravé dans mon cœur la plus grande vénération pour vous. »

Que dire après cela qui puisse ajouter à la gloire de Lamotte-Picquet ? Ce vaillant homme de mer sera toujours pour nous le héros de Fort-Royal. Elevé par Louis XVI à la dignité de Commandeur de Saint-Louis, il justifia la confiance dont le Roi l'honorait par une série de brillantes actions et de croisières heureuses. La plus fameuse de celles-ci date d'avril-mai 1781.

Cette année-là, le hardi marin, sorti de Brest avec six vaisseaux, effectua la plus belle capture que les Français aient faite au cours de la Guerre d'Amérique : le riche convoi de Saint-Eustache, escorté par les vaisseaux du Commodore Hotham, tomba entre ses mains.

A la paix, Lamotte-Picquet reçut le grade de chef d'escadre ; ses états de services étaient exceptionnels : il avait reçu six blessures. Toujours apprécié de ses chefs, estimé de ses camarades, les matelots l'appelaient « le bien-aimé » parce qu'il s'intéressait à leur sort, et ne manquait jamais de leur rendre justice.

Nous avons, de cette popularité de Lamotte-Picquet, un témoignage précis et exceptionnel. C'est une pétition des officiers du port de Brest demandant au Ministre, quelques mois après la mort du grand marin, d'attribuer à un vaisseau le nom de *Lamotte-Picquet*, comme suite à ceux de *Duguay-Trouin*, *Tourville*, *Duquesne*, *Suffren*, *Jean-Bart* qui venaient d'être donnés à des vaisseaux neufs. Il est dit dans cette pièce qui porte la date du 28 octobre 1791 : « La réputation bien méritée que s'était acquise M. de « *Lamotte-Picquet* pendant la dernière guerre, « l'action surtout qui lui mérita l'admiration de « nos ennemis, et la reconnaissance de la France « entière, lorsqu'il affronta tous les dangers pour « sauver un convoi attaqué sous le Fort-Royal « par des forces infiniment supérieures, sont des

« titres qui le mettent au nombre des grands « hommes de mer ».

Ce vœu, favorablement accueilli par le Ministre, et approuvé en principe par le Roi, ne put être exécuté parce qu'aucun vaisseau de haut bord ne fut mis sur cale à Brest en 1792, et qu'il fut emporté ensuite par la tourmente révolutionnaire qui bouleversa par ailleurs toutes les appellations des bâtiments. Il n'en honore pas moins la mémoire de Lamotte-Picquet.

Le héros de Fort-Royal fut ensuite oublié pendant plus d'un demi-siècle ; ce n'est qu'en 1858 qu'un petit aviso à hélice portant son nom fut mis sur cale à Cherbourg. Lancé le 18 mai 1859, pendant la campagne d'Italie, ce premier *Lamotte-Picquet* fournit une longue carrière. C'était un joli bâtiment, aux lignes fines, fort bien construit, qui jusqu'en 1880 effectua de nombreuses campagnes.

Dès 1914 le nom de *Lamotte-Picquet* était attribué au croiseur de 5.000 t. en projet. La guerre fit différer la construction de cette unité ; mais le nom fut repris pour un des 8.000 t. mis en chantier après la signature de la paix.

Entre-temps, un transport-côtier type *Hamelin*, lancé aux Chantiers de la Loire le 26 septembre 1919, avait relevé pendant quelques années le nom de *Lamotte-Picquet*. Ce bâtiment, qui devait être utilisé pour l'escorte des convois, existe encore sous le nom d'*Alfred-de-Courcy*.

Vous lirez ce livre

Vous le lirez aux vôtres

***Vous y verrez comment le Maréchal
entend reconstruire la France.***

“ LES PAROLES DU MARÉCHAL ”

ÉDITIONS DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

**Ouvrage vendu au bénéfice de l'Assistance
Franco-Indochinoise aux Victimes de la Guerre**

A partir du 20 Avril 1941
Dans toutes les librairies

Prix 0 \$ 50



Le Contre-Amiral Bérenger

Né en 1888, entré à Navale en 1906, le Contre-Amiral Bérenger, qui depuis quelques jours commande la Marine en Indochine, est un vieil Indochinois : dès 1912-1913, il faisait une campagne de deux ans dans la Colonie comme second du torpilleur *Fronde*.

Vint la guerre. D'abord second du *Protée* dans l'Adriatique, il prit bientôt le commandement du *Polyphème*, petit bâtiment spécialisé dans le mouillage des barrages d'arrêt contre sous-marins et des filets à mines.

Il y fit merveille. Deux ans durant, on le vit dans presque toutes les bases françaises de la Méditerranée orientale, Corfou, Argostoli, Patras, Moudros, Castelorizzo, Salamine, etc... Ses installations y étaient célèbres ; elles faisaient l'admiration des gens du métier.

En 1921, changement de spécialité : il s'agit maintenant d'aviation. Pilote de dirigeable de la marine, breveté d'aéronautique maritime, il sert, de 1922 à 1928, dans les centres d'aviation de la marine, comme commandant de base ou comme second, mais toujours dans le personnel volant.

1928 : capitaine de corvette. Un nouveau commandement — l'avis *Marne*, dont à Koh-Chang il devait suivre la manœuvre d'un œil paternel — l'envoie en Extrême-Orient. Pendant ses deux ans de commandement, du Japon à Saïgon, il en parcourt toutes les mers.

Puis c'est le retour en France. Le voilà capitaine de frégate, et, à Brest, en 1932-1933, commandant d'une division de torpilleurs. Un retour à l'aviation, comme chef d'état-major de l'aéronautique navale lu troisième arrondissement maritime, à Toulon.

Nouveau tournant de carrière ; en 1935, le Commandant Bérenger est admis au Centre des Hautes Etudes navales, puis, l'année suivante, au Collège des Hautes Etudes de la Défense Nationale, récemment créé pour former des officiers et des fonctionnaires destinés à occuper des postes importants au point de vue de la défense nationale.

1936 et 1937 le voient attaché à la Commission de la marine militaire de la Chambre. C'est la suite logique des études qu'il vient de faire : après la théorie, il prend un contact direct avec toutes les grandes questions intéressant la marine.

Le Commandant Bérenger revient à la mer, et prend en 1937 le commandement du croiseur *Tourville*, de l'escadre de la Méditerranée. Il le garde jusqu'en 1939.

C'est alors que l'Amiral Decoux est désigné pour commander les Forces navales françaises en Extrême-Orient : il choisit le Commandant Bérenger pour être son capitaine de pavillon et commander le bâtiment-amiral, le *Lamotte-Picquet*. Troisième séjour en Extrême-Orient.

L'Amiral Decoux est nommé Gouverneur Général de l'Indochine. Resté sur le *Lamotte-Picquet*, le Capitaine de Vaisseau Bérenger devient Commandant supérieur des bâtiments de la Marine en Indochine.

Viennent les affaires thaïlandaises. Vient le mois de janvier 1941. Vient la rencontre de Koh-Chang... Le Commandant Bérenger se trouve commander la force navale française — composée du *Lamotte-Picquet*, du *Dumont d'Urville*, de l'*Amiral Charner*, du *Tahure* et de la *Marne* — engagée contre la flotte siamoise. Après deux heures de combat, le 17 janvier, la flotte siamoise a perdu un bâtiment cuirassé et trois torpilleurs, envoyés par le fond, — et peut-être davantage : mais tenons-nous-en au certain. Brillante victoire. Les 203 du *Domburi* n'ont pas prévalu contre les 155 du *Lamotte-Picquet*, — le plus fort calibre du côté français. Ni le croiseur, ni le *Dumont d'Urville*, ni la *Marne*, ni le *Tahure*, n'ont un tué, pas même un blessé ; pas un trou, pas une égratignure aux bâtiments. Telle est le résultat d'une manœuvre hardie, menée avec décision, avec rapidité, avec la plus grande énergie.

Elle fait honneur au Capitaine de Vaisseau Bérenger.

Il en est récompensé d'abord, aussitôt après la bataille, par son élévation au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, puis, le 26 mars, par son élévation au grade de Contre-Amiral, avec cette citation :

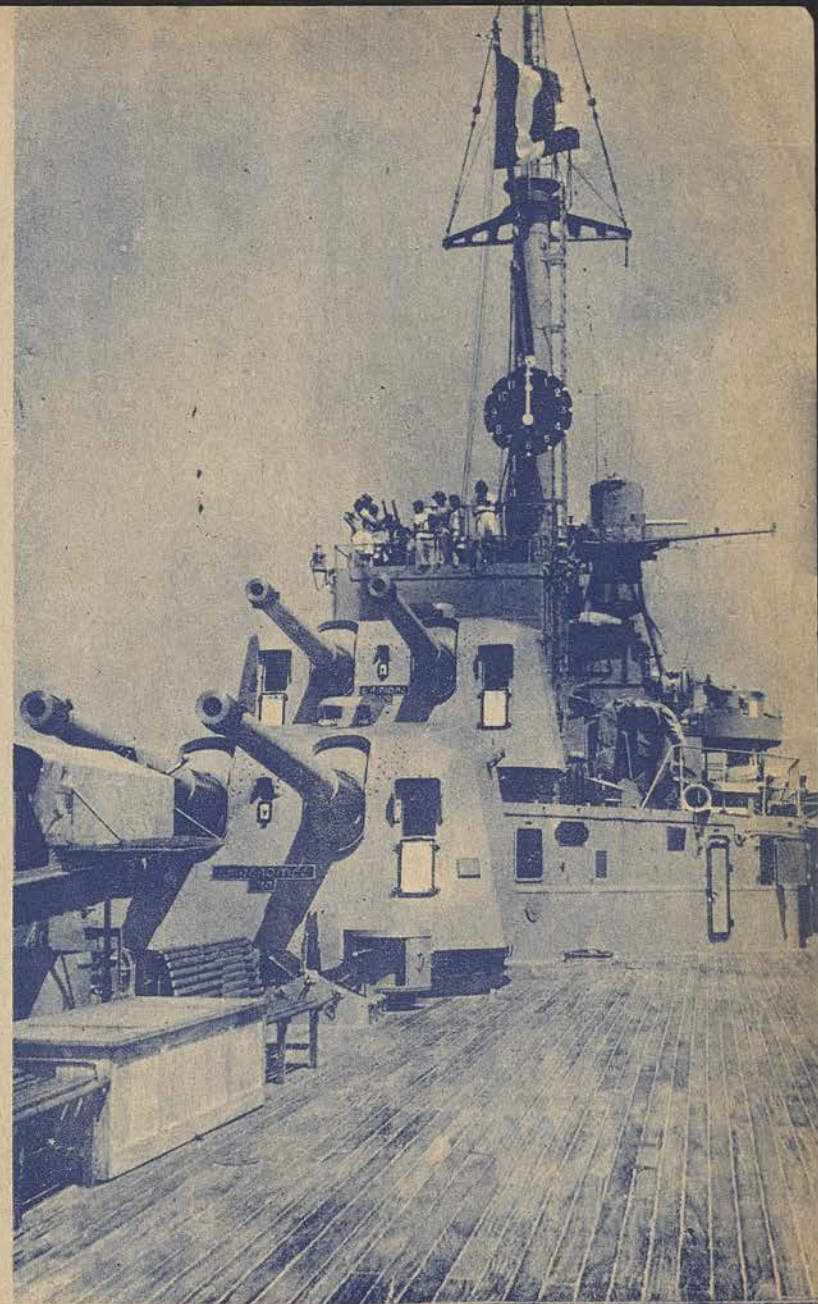
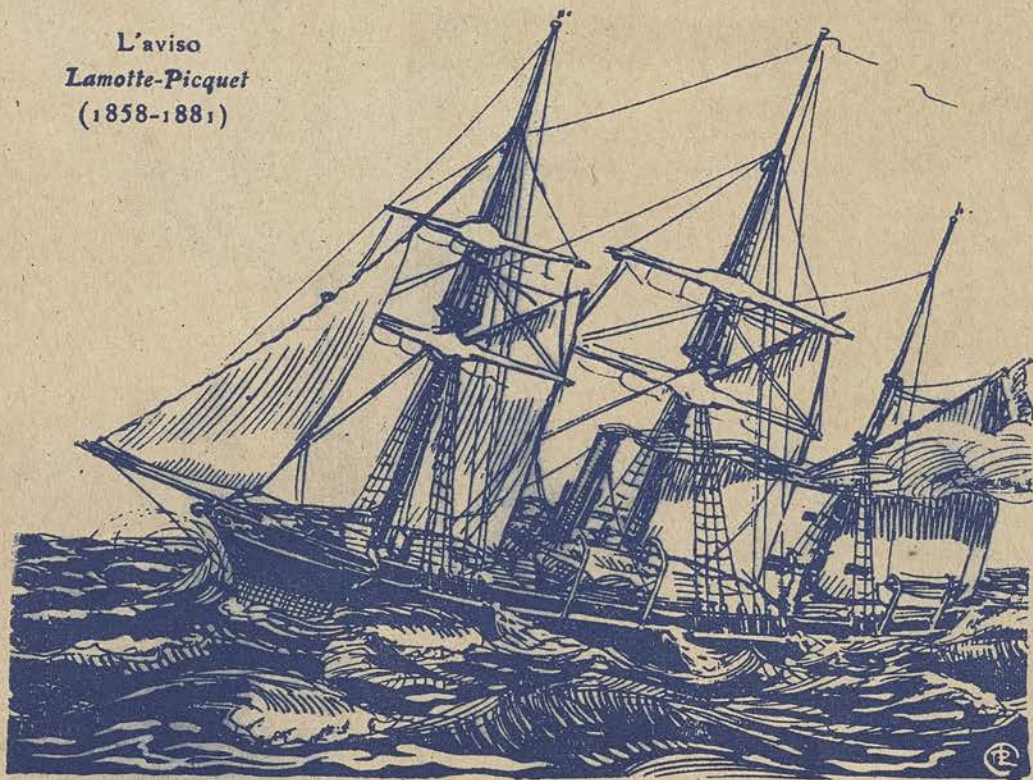
Commandant le *Lamotte-Picquet* et le groupe occasionnel des cinq bâtiments de la Marine en Indochine, a parfaitement préparé et entraîné son bâtiment et son groupe aux opérations navales qui ont abouti à la victoire de Koh-Chang.

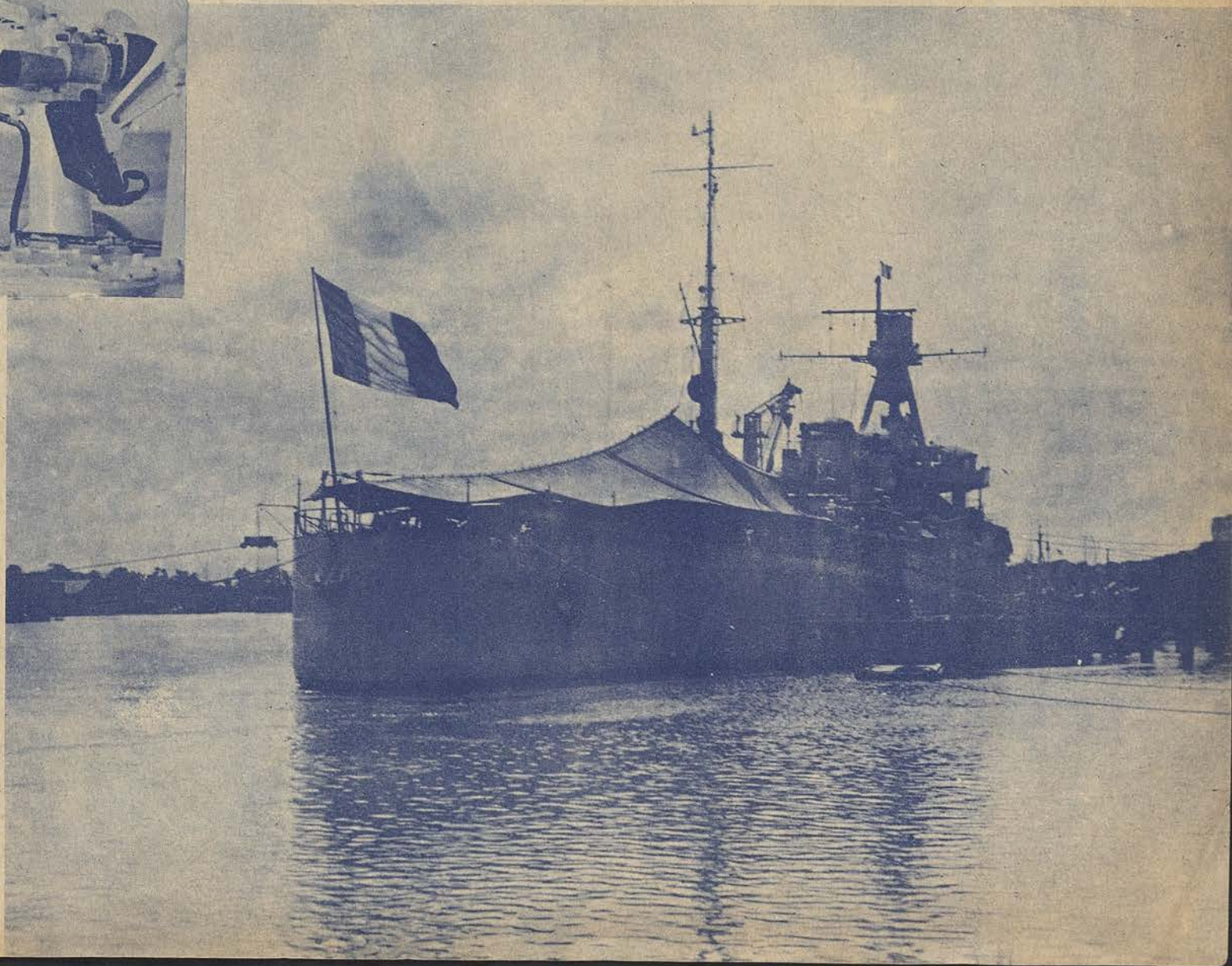
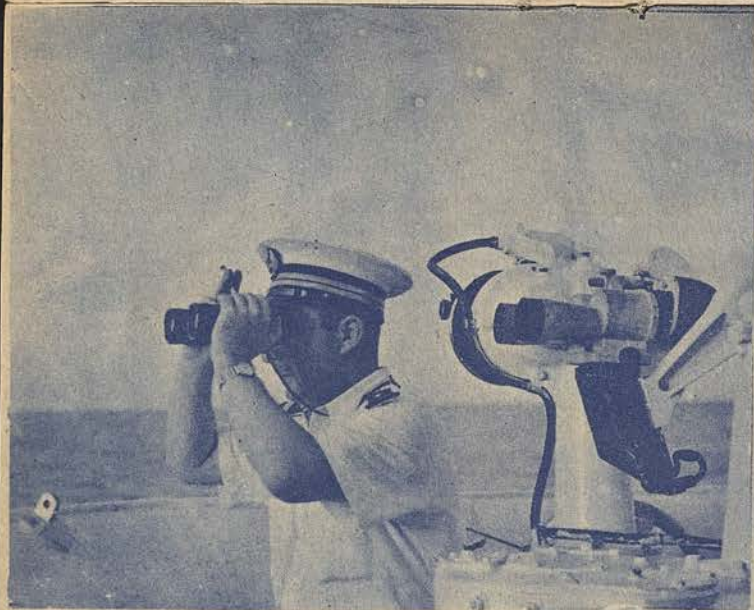
Le 17 janvier 1941, a conduit son groupe au combat avec une bravoure, une audace et une habileté manœuvrière dignes des plus belles traditions de la Marine, détruisant la presque totalité des bâtiments ennemis engagés, dont quatre unités furent coulées et une cinquième gravement avariée.

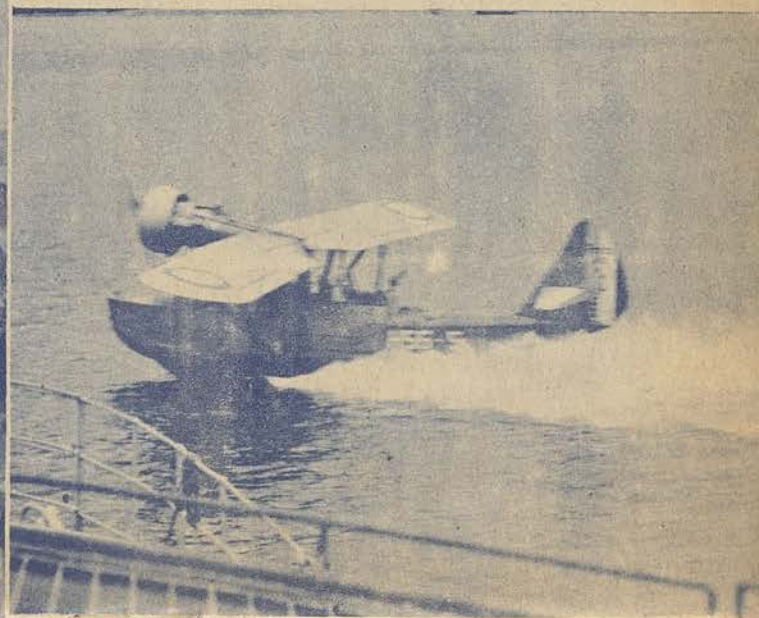
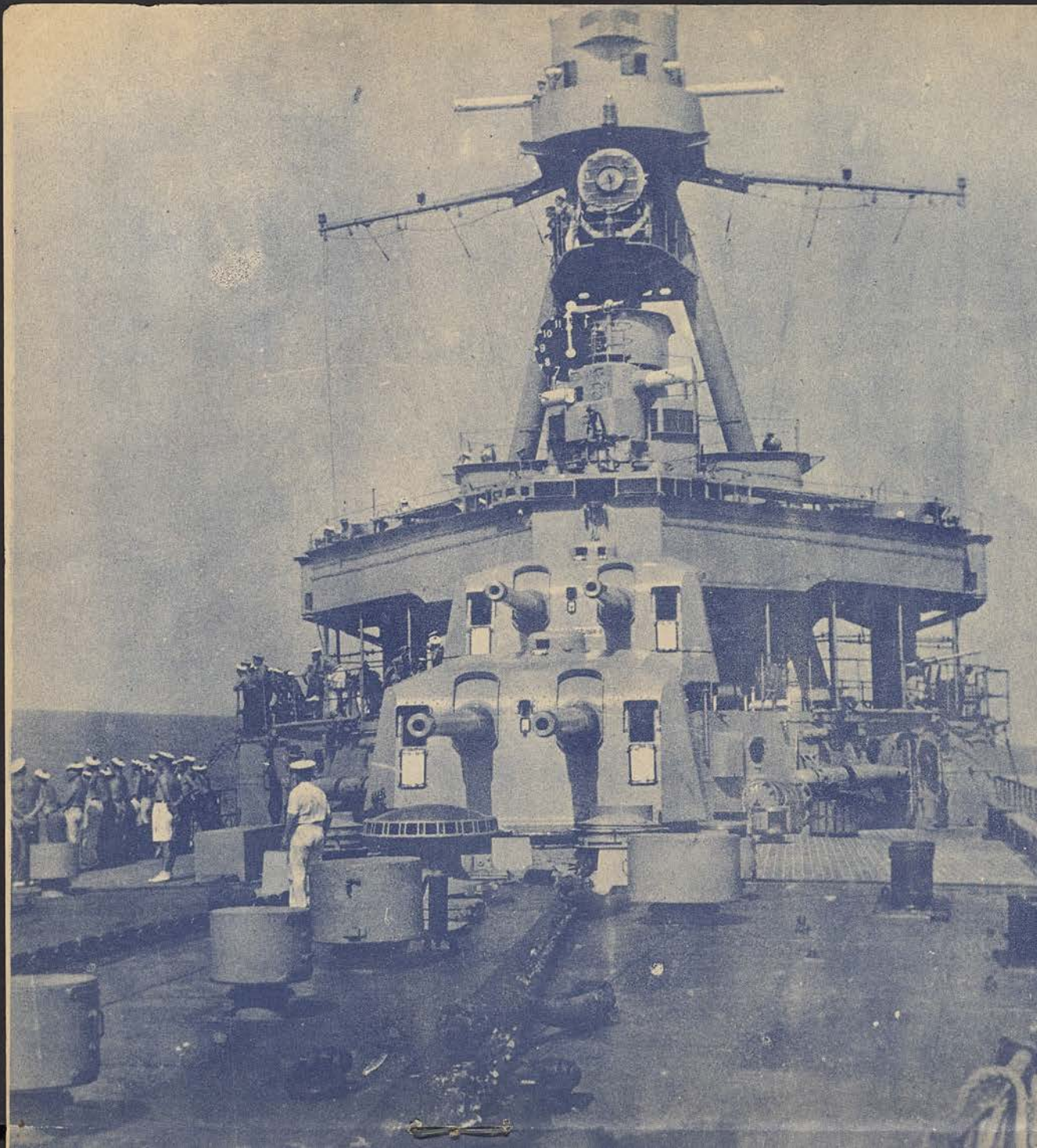


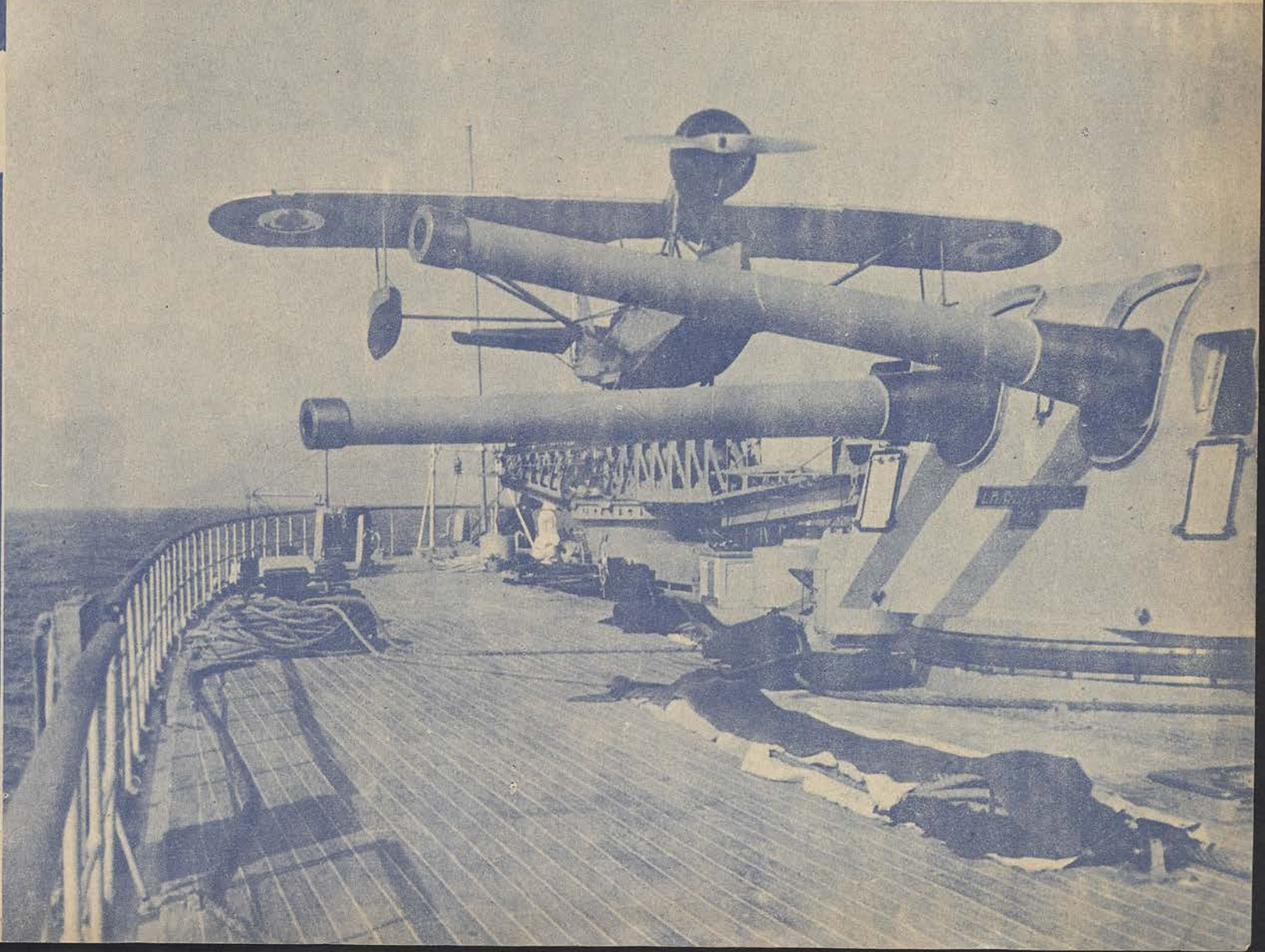
À bord du "Lamotte Picquet"

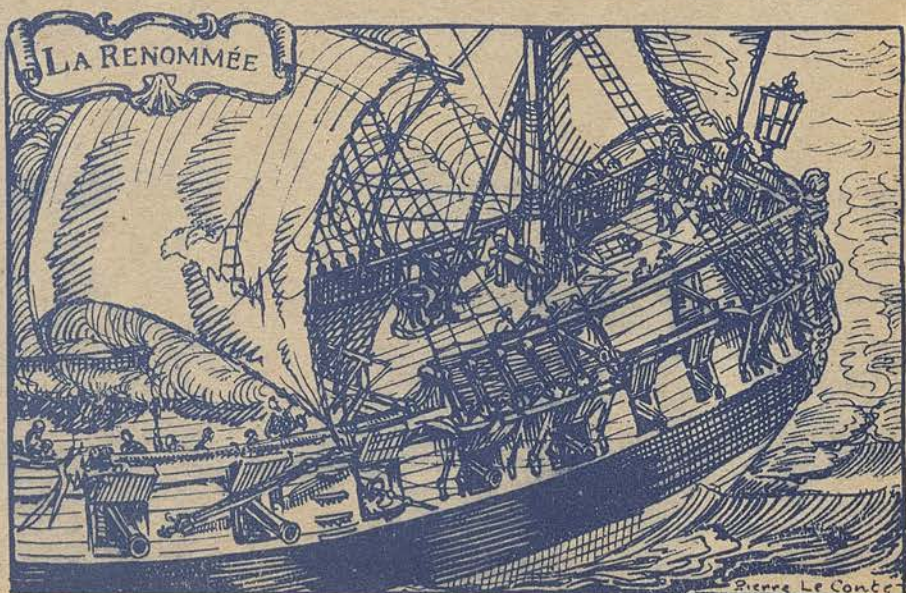
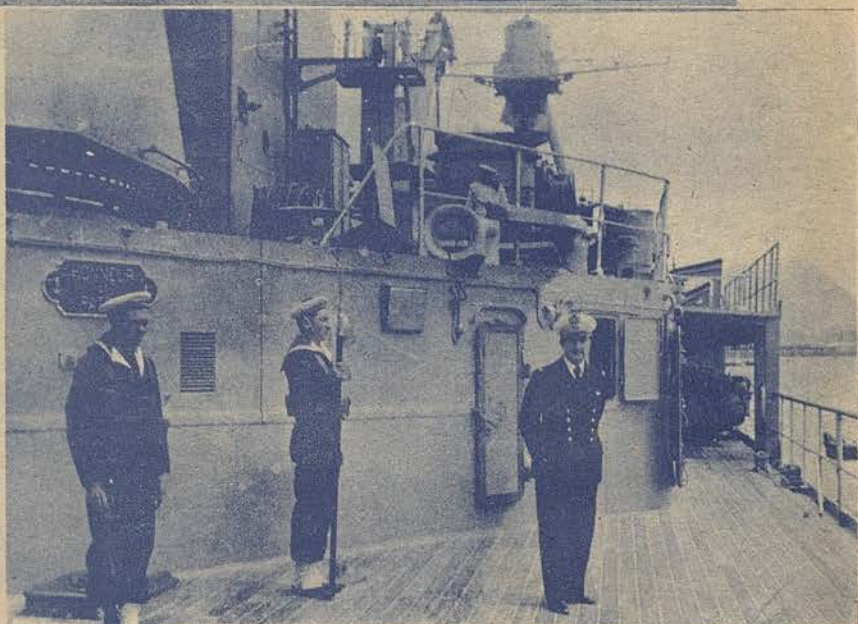
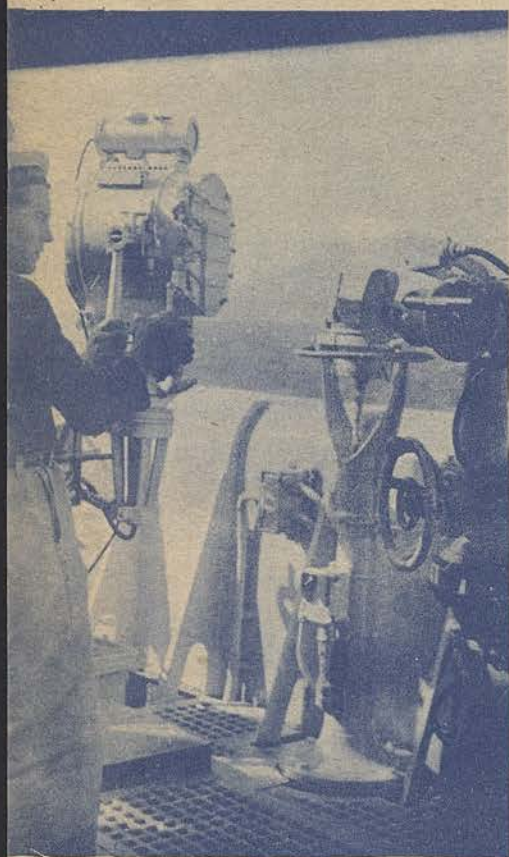
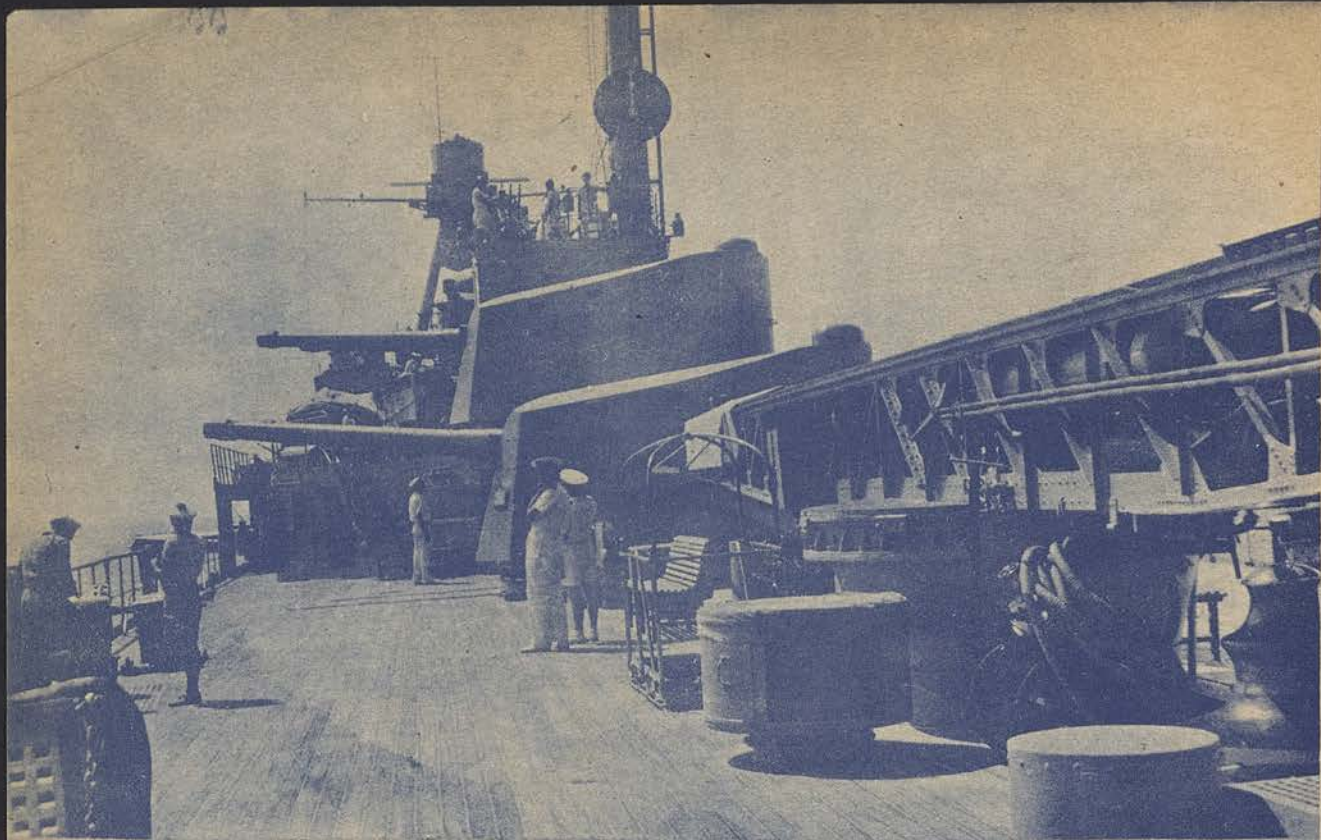
L'avis
Lamotte-Picquet
(1858-1881)











Le premier combat
de Lamotte-Picquet (1746)

Fête de la coupe des cheveux



Petites filles revêtues des ornements rituels avant la cérémonie.

Descente de la Montagne sacrée et (en bas) accomplissement des rites ayant lieu à cet endroit.

Arrivée des enfants portant sur l'épaule droite une petite lamelle en feuille de palmier représentant le pic à éléphant en diamant que portait Prea-Eyso.





→
Sur la "Montagne sa-
crée", mont artificiel où
se déroule le rite de
l'aspersion d'eau con-
sacrée.

←
L'enfant, à sa descente
de la "Montagne sacrée",
va subir le lavement
des pieds.



Les enfants se
rendent vers la
"Montagne sa-
crée



Fête de la coupe des cheveux

C'est une des caractéristiques les plus curieuses et les plus jolies du Cambodge de voir les enfants de 5 à 10 ans la tête rasée surmontée d'une petite houppe de cheveux correctement nouée et entourée d'une couronne de fleurs blanches. C'est cette houppe dont la coupe donne lieu à une fête rituelle.

Cette cérémonie serait le rappel du geste de Çiva rasant lui-même la chevelure de son fils Préa-Eyso, âgé de 11 ans, dans son paradis, sur le sommet du mont Kailâs, représenté dans la fête d'aujourd'hui par un mont artificiel. Cette fête est l'occasion de grandes réjouissances, de réunion de famille et d'un grand concours de peuple quand il s'agit de princes.

Elle détermine l'entrée des jeunes garçons et des jeunes filles dans le monde des grandes personnes.

Il faut qu'elle soit célébrée à un moment faste et c'est aux Horas qu'appartient de fixer la date.

Cette fête, comme la plupart des fêtes cambodgiennes, dure plusieurs jours.

Dans sa forme la plus simple, le rituel de cette cérémonie est le suivant :

Le premier jour, le soir vers 7 heures, l'enfant se prosterne devant les bonzes récitant des prières. Il porte sur l'épaule droite une petite lamelle en feuille de palmier représentant le pic à éléphant en diamant que portait Préa-Eyso. Autour de lui, se trouvent placés un nécessaire à parfums ; un « baysey » à 9 étages fait avec des feuilles de bananier enroulées, qui est recouvert d'un sampot « sarabab » ou de soie ; un plateau portant un coco vert, un nécessaire comprenant une paire de ciseaux ; un rasoir (ces deux instruments doivent avoir des manches en marbre de couleur qui sont censés provenir du mont Kailâs) et une bague montée de 9 pierres de couleur. Enfin, sur un autre plateau, est placé une sorte de turban fait avec des fils de coton blanc dit « Ambasthlok » qui représente le serpent de Préa-Eyso (Çiva).

Le second jour, à l'heure faste, l'enfant vêtu de blanc se prosterne de nouveau devant les bonzes. Le Bakou s'approche de l'enfant, dénoue sa houppe et la sépare en trois parties qu'il glisse successivement dans l'un des trois anneaux faits des brins d'une herbe dite « smau-anchéan ». Alors les parents d'abord, puis les assistants, chacun à leur tour, parés de la bague aux pierres de couleur citée plus haut, coupent une petite mèche de cheveux. Ensuite, on rase entièrement la tête de l'enfant. Il se dirige alors vers le mont artificiel où se déroule le rite de l'asper-

sion d'eau consacrée. En descendant de la montagne sacrée, on lave les pieds de l'enfant.

Ce mont artificiel est un échafaudage en bois haut de 6 à 7 mètres supportant un treillis serré de lamelles de bambous, le tout entièrement recouvert de cotonnade blanche assez habilement brossée de longues traînées bleues et brunes pour donner l'impression d'un sommet montagneux formé d'énormes roches grises. Dans les sinuosités, on a planté des branches d'arbres qui figurent des arbustes, des touffes d'herbes et des fleurs ; dans le tronc sont placés toutes sortes d'animaux en carton où figurent même parfois des représentations d'animaux n'existant pas en Indochine, tels que chameaux et girafes.

Au sommet du phnom, sur une plate-forme de 5 à 6 mètres carrés, on a élevé un petit pavillon à quatre faces dont le toit est supporté par quatre belles colonnes de bois doré. Ce pavillon est garni de rideaux en soie rouge. A l'est, au flanc de ce pavillon, on a posé sur un petit lattis, un grand bassin de cuivre recouvert d'un coupon de soie blanche, rempli d'eau venant du Mékong et figurant la source d'eau sacrée du mont Kailâs.

Sept parasols étagés sont placés tout autour du mont. Un cordon préservateur fait de sept fils de coton vierge non tordus sur lequel les prières ont été faites, entoure le mont, en défend l'approche aux esprits mauvais tentés de venir troubler la cérémonie.

Au bas du mont, dans de petits abris, sont dressés des autels où sont placées des offrandes au Botthisathva.

Après avoir changé de vêtement, l'enfant portant à l'oreille droite la feuille de l'arbre « phneou » revient se prosterner encore. L'arbre phnéou tire son origine légendaire du sabre de Vishnou, qui, planté en terre, devint un arbre autour duquel le dieu put attacher un éléphant qu'il venait de capturer. A ce moment, le Bakou ayant enlevé le « sarabao » qui recouvrait le « baysey » et invoqué Préa-Eyso fait boire à l'enfant trois cuillerées de l'eau d'un coco vert.

Le dernier rite de cette cérémonie est celui qui porte le nom de « bangilpopil » et qui consiste à faire circuler de main en main autour de l'enfant des « popils » ou objets en bronze ciselé portant au sommet des bougies allumées.

Lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille royale et surtout d'un enfant particulièrement choyé du roi, la fête revêt alors un grand éclat. En février dernier, à l'occasion de la coupe des cheveux de la princesse Sisowath Monikessan âgée de 9 ans, fille de S. M. Sisowath Monivong,

se sont déroulées avec un grand faste les différentes phases de la cérémonie.

C'est au milieu d'une grande affluence de gens venus souvent de très loin que, portée sur un palanquin d'or, escortée de tous les hauts dignitaires de la Cour, la petite princesse parcourt la ville de Phnom-penh. Elle est revêtue du costume national, sampot charabap de brocart d'or, sorte de bande d'étoffe relevée entre les jambes et formant culotte, veste ornée de feuillettes d'or ajustée à la taille et aux bras, le tout retenu à la taille par une magnifique ceinture d'or ornée de plusieurs gros anneaux d'or, ses doigts ornés de pierres précieuses, sa houppe de cheveux est enfermée dans un petit mokota d'or fin, ciselé et orné de diamants.

Un cortège nombreux entoure le palanquin où figurent, à côté des plus hautes personnalités du Royaume, les dames de la Cour, des acteurs à la figure peinte et déguisés en Japonais, Malais, Birmans, Chinois et même Européens. Certains ont la figure recouverte de masques plus ou moins hallucinants.

Spectacle des plus curieux que de voir du milieu de cette foule bruyante où résonnent, joués par des musiques différentes, les airs les plus divers, où les acteurs déguisés interpellent les spectateurs et font peur aux enfants, de voir, dis-je, cette petite fille paraissant toute menue sur ce palanquin d'or se tenant immobile dans une pose hiératique et semblant avoir conscience du respect profond qu'elle impose à la foule venue l'admirer. Respect qui se manifeste lors du passage de la princesse, témoin toutes ces vieilles femmes cambodgiennes, ces enfants, ces hommes mêmes s'agenouillant au moment où la fille du Roi passe près d'eux.

Le dernier jour de la fête, à l'issue de la procession, la princesse revient au Palais et s'habille de blanc pour se rendre à la Salle du Trône où a lieu la cérémonie de la coupe des cheveux. Elle gravit le phnôm Kailàs, escortée par Sa Majesté, le Résident Supérieur et les principaux dignitaires présents qui l'aspergent ensuite à tour de rôle avec l'eau lustrale. Puis le Roi pose sur la tête de la princesse la couronne de bonheur en coton, pendant qu'éclatent au dehors douze coups de canon.

La princesse se retire ensuite pour revenir parée de vêtements de couleurs vives, recevoir l'onction des mains de Sa Majesté.

Dans cette cérémonie royale, comme dans toutes les fêtes du Palais, il faut noter la présence des Bakous au milieu des bonzes bouddhiques.

Ces Bakous sont les derniers représentants du brahmanisme au Cambodge. Ils jouent un grand rôle dans les cérémonies royales. C'est à eux, en outre, qu'est confiée la garde de « Préa-Khan », l'épée sacrée, symbole de la souveraineté des Rois khmers, et leur importance était autrefois très grande puisque, avant l'établissement du protectorat, ces Bakous faisaient partie du conseil, chargé à la mort du Roi de choisir l'héritier du trône.

Cette cérémonie de la coupe des cheveux, très ancienne, peut comporter des variantes. Il suffit que les rites essentiels soient respectés. Au surplus beaucoup d'entre eux ont perdu leur signification première et ne peuvent guère s'expliquer.

Il est intéressant de noter qu'elle constitue une sorte de première initiation au sortir de l'enfance, initiation qui se trouve, sous les formes les plus variées, dans toutes les sociétés humaines depuis les temps les plus anciens.

LA CIRCULATION AUTOMOBILE EN INDOCHINE

Le problème posé par la raréfaction ou l'arrêt du ravitaillement en essence

Les propriétaires indochinois d'automobiles (camions, voitures de tourisme) sont dans leurs petits souliers : le ravitaillement de la Colonie en essence est, en effet, rendu précaire par les circonstances ; il est ralenti, il peut être arrêté, et les stocks ne sont pas inépuisables. L'administration se trouve donc obligée de prendre certaines mesures, et les usagers devront accepter, de bonne grâce ou non, quelques diminutions de leurs commodités habituelles. Sinon le problème serait rapidement résolu : par l'arrêt prochain, et indéterminé, de toute circulation auto-

mobile ; solution catastrophique qu'il faut éviter à tout prix.

Deux moyens se présentent ; primo, utiliser pour rouler quand même, autre chose que l'essence ; secundo, rouler moins. Ils devront être utilisés tous les deux. Et si le deuxième est immédiatement nécessaire, c'est un peu parce que de gros consommateurs ont longtemps négligé, malgré les objurgations et même les textes, de se servir du premier.

Autre chose que l'essence, bon ! Mais quoi ? Et comment ?

Les carburants de remplacement pouvant être fabriqués sur place — par conséquent susceptibles de permettre la continuation des transports automobiles en dépit du ralentissement ou de l'arrêt des importations — sont de deux catégories : les carburants solides, qui exigent l'adjonction d'un appareil spécial à chaque véhicule ; les carburants liquides, qui permettent au moteur à explosions ordinaire de marcher comme il est ou à l'aide de modifications peu importantes, peu coûteuses et rapidement réalisables.

Les carburants solides : charbon de bois, charbon de terre, agglomérés mélangés de charbons de terre et de bois, sont des ressources pratiquement inépuisables ; leur emploi exige le montage et l'utilisation d'un gazogène. L'encombrement et le prix de cet appareil le désignent essentiellement pour des usages commerciaux, pour les autobus et camions ; beaucoup moins pour les automobiles de tourisme. Si, ainsi qu'ils y furent invités de longtemps, les entrepreneurs de transports avaient mieux compris l'intérêt du gazogène, la situation serait actuellement moins précaire ; il faut noter, en effet, que la consommation d'essence par les automobiles de tourisme, pourtant nombreuses en Indochine, ne compte que pour une part relativement faible dans la consommation totale du pays ; les autobus et camions sont, de très loin, les plus gros consommateurs. Nous reconnaissons, d'ailleurs, que les entrepreneurs n'étaient pas sans raison quand ils montraient peu d'enthousiasme pour le gazogène : celui-ci demande une mise de fonds assez élevée, son usage entraîne une certaine perte de puissance, et si la consommation du charbon est plus économique que celle de l'essence, la marche au carburant solide veut une technique et des soins qui ne sont pas toujours l'apanage des chauffeurs indigènes.

Quoi qu'il en soit, l'administration se voit contrainte aujourd'hui de prendre une première et importante mesure qui consiste à interdire l'emploi de l'essence sur les camions, sauf en certaines contrées aux parcours très difficiles. Les camions et autobus marcheront au carburant solide ou devront rester inemployés. Mesure progressive, bien entendu, et qui, tout naturellement, commencera à être appliquée sur les lignes doublant une voie ferrée ou une voie fluviale bien desservie. Il faut, on le conçoit, concilier la nécessité impérieuse de mesures restrictives avec le temps qu'exige la construction et le montage de nombreux gazogènes.

L'Administration estime que l'effort principal doit être porté de ce côté : le gazogène est la solution pas trop onéreuse et suffisamment pratique du problème actuel en ce qui concerne les transports lourds.

Il peut être fabriqué, en Indochine même, un certain nombre de carburants liquides de remplacement. Mais la plupart ne peuvent être produits qu'en petites quantités et sont d'un prix de revient très élevé.

Un seul est utilisable sur une assez vaste échelle : l'alcool. Il coûte plus cher que l'essence mais est d'un prix de revient abordable encore. Déshydraté, et même non déshydraté il constitue un carburant aux qualités certaines, utilisable sur tous les moteurs après de petites modifications de détail. Les usines des Distilleries de l'Indochine sont équipées pour une notable production d'alcool déshydraté. En prévision d'un blocus de la Colonie, le Gouvernement Général a commandé en 1939, deux nouvelles installations de déshydratation, dont la construction s'achève. Mais la capacité de production totale est cependant bien au-dessous des besoins normaux en carburants liquides.

L'emploi systématique et illimité de l'alcool comme carburant soulève une objection sérieuse, d'ordre économique : si la vente du riz est difficile, aucun inconvénient à transformer beaucoup de grain en alcool ; mais si la vente est facile, cette opération devient onéreuse, gêne les exportations possibles, diminue les recettes fiscales et les rentrées de monnaies étrangères. A cet égard, il nous coûte moins cher d'acheter de l'essence que de manquer à exporter le riz qui permettrait de la remplacer.

Mais, en cas de difficulté d'approvisionnement en essence, l'Indochine est évidemment dans l'obligation de se servir de ce carburant coûteux, pour ne pas risquer une désorganisation totale des transports publics et industriels.

Les autobus seront les premiers touchés, par la privation d'essence. Aucune facilité supplémentaire ne sera accordée aux véhicules utilisant l'alcool, puisque nous n'avons pas assez d'alcool pour remplacer l'essence. Le gazogène reste le moyen le meilleur pour que les transports de voyageurs et de marchandises ne soient pas exagérément diminués en nombre et en kilométrage par la rarefaction du carburant liquide.

La restriction ne peut, en bonne logique ni en saine justice, être appliquée qu'aux transports par camions. Les automobiles de tourisme seront soumises, dans leur usage, à des restrictions parallèles, que les circonstances imposent malgré tout ; et qu'exige le bon sens. On ne saurait, sans en être offusqué, voir certaines populations gênées dans leurs déplacements, certaines industries contrariées dans leur activité par les diminutions ou suppressions imposées à certaines lignes de transport, et en même temps voir rouler pour des raisons de commodité personnelle, sans nécessité sérieuse, des quantités de voitures automobiles particulières.

Des laissez-passer seront donc accordés à certains propriétaires ; ils seront à deux échelons : définitifs s'il s'agit d'un besoin fondamental de l'économie, provisoires si ce besoin peut, à la rigueur, être supprimé sans répercussion économique sérieuse.

Il y aura ainsi deux catégories de voitures de tourisme : autorisées, et non autorisées. En ce qui concerne les secondes, et tant que les circonstances le permettront, une tolérance sera de règle. Ces voitures ne pourront plus être utilisées pour les voyages, mais en ville elles pourront sortir, dans des limites d'heures fixées impérativement. Ceci dans le but de raccourcir les délais de distance entre les habitations et les lieux de travail. En dehors des heures fixées par l'Administration toute circulation sera interdite ; en outre toute utilisation autre que pour le service autorisé entraînera le retrait d'autorisation, parfois après avertissement mais toujours sans appel. Des autorisations occasionnelles seront accordées pour les stations d'altitude.

Résumons. Qu'est-il demandé aux propriétaires de véhicules automobiles ? A ceux qui possèdent des camions et autobus, l'équipement de ces voitures au gazogène, dans les plus brefs délais possibles. Aux autres d'accepter de bonne grâce une réglementation restrictive devenue indispensable et qui s'aggravera dans la mesure où les intéressés ne sauront, d'eux-mêmes, s'imposer les restrictions nécessaires. Les temps sont graves ; le sacrifice de quelque commodité quotidienne ou occasionnelle est peu de chose eu égard aux sacrifices sévères qui sont le lot permanent de nos compatriotes métropolitains ; nous y consentirons de bon cœur.

JEAN NOEL.

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

Le Gouverneur Général visite le Centre de l'Indochine

Le 5 avril, dans la soirée, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, quittait Hanoi par voie ferrée pour se rendre en tournée d'inspection dans le Centre de l'Indochine.

Arrivé le 6 avril, à 5 heures, à Xôm-Cuc, accompagné de l'Ingénieur principal Martin, puis sur le territoire de la province de Cammon, par M. de Maistre, Résident de France à Thakhek, il a tout d'abord suivi jusqu'à Banaphao, la route qui longe le téléférique.

Le téléférique

Celui-ci avait été primitivement établi, il y a une dizaine d'années pour permettre la construction d'une voie ferrée de Tanap à Thakhek, dont la réalisation a été différée lors de la crise économique.

Il sert actuellement au transport des marchandises sur la partie la plus accidentée du parcours de Vinh ou d'Hatinh à Thakhek, desservi ensuite par des correspondances automobiles sur les routes à bon rendement de Banaphao au Mékong. Long de 40 kilomètres, le téléférique était, à l'époque de sa construction, le plus grand du monde. En dehors d'intéressants résultats de colonisation annamite, dus principalement aux efforts du contrôleur Reboux, il joue un rôle notable dans le déblocage du Laos-central. Son trafic moyen annuel est de 8 à 10.000 tonnes et porte sur les approvisionnements pour le Laos dans un sens et, dans l'autre sens, sur l'évacuation des concentrés, produits par les mines d'étain situés au Nord de Thakhek.

A Thakhek et Savannakhet

L'Amiral Decoux est arrivé à Thakhek à 11 h. 30, puis à 17 h. 30, à Savannakhet, après avoir rencontré à la limite de la province, le Résident p. i., M. Colonna. Dans ces deux centres, il a été reçu, avec le même cérémonial. Accompagné du lieutenant-colonel Gey, il a d'abord passé en revue les troupes qui y sont stationnées et qui ont ensuite défilé devant lui dans un ordre impeccable. A la Résidence, le Gouverneur Général s'est fait présenter les bonzes, les notabilités et les fonctionnaires. Il s'est particulièrement entretenu à Thakhek avec Mgr Gouin, Evêque de Nongsén, en Thaïlande, expulsé par les autorités siamoises.

A Savannakhet, comme à Thakhek, il a ensuite assisté à une cérémonie du « bassi », donnée en son honneur. Avant la traditionnelle offrande des fleurs et du fil de coton noué au poignet des hôtes, le Chao-Muong de Thakhek, M. Thao Kham Sing, puis le Chao-Muong de Savannakhet, M. Pho Li That, lui ont exprimé en termes touchants la confiance de la population dans les destinées de la France et de l'Empire et sa foi en leur avenir.

Sur la route, vers Saravane

Le Gouverneur Général quittait Savannakhet au début de la matinée du 7 avril, après avoir visité la ville sous la conduite du Résident p. i., M. Colonna, qui l'a ensuite accompagné jusqu'à la limite de la province.

L'Amiral Decoux quitta Savannakhet par la belle route coloniale n° 9 qui reliant le Mékong à Donghà, sur la côte d'Annam, constitue une importante voie de déblocage pour cette région du Laos.

Au passage, il s'est fait présenter par le lieutenant-colonel Gey, le personnel de divers postes militaires qu'il a félicité pour la belle allure et pour le moral élevé qu'il a su conserver dans des conditions de vie parfois pénibles.

A Muong-Phine, accompagné du colonel Turquin, commandant la Brigade d'Annam, le Gouverneur Général a quitté la route n° 9 pour gagner Saravane par la nouvelle route coloniale n° 23, tronçon de la grande artère centrale de l'Indochine, actuellement en construction. Sur cette section de 120 kilomètres, largement conçue selon des principes modernes, et en vue d'un haut rendement, sont employés 6.000 travailleurs, dont le Chef de la Colonie a visité plusieurs chantiers. Il était guidé dans cette visite par M. l'Ingénieur principal Martin, à qui il a tenu à exprimer spécialement sa satisfaction pour la rapidité avec laquelle sont menés ces travaux qui font honneur au service des Travaux publics.

A Saravane

Accueilli à la limite de la province de Saravane par le Résident, M. Coville, l'Amiral Decoux est arrivé à 17 h. 30 dans ce centre où lui ont été présentés les bonzes, les fonctionnaires et des délégations laotiennes et khas. Aussitôt, après un *bassi* donné au Chao-Muong, le Thao Boua Kham eut l'occasion de lui exprimer à nouveau la fidèle et confiante affection des populations du Laos...

Avant de quitter Saravane de bonne heure, dans la matinée du 8 avril, l'Amiral Decoux a visité la Garde Indigène, puis a assisté à la première cérémonie du Salut aux couleurs à l'école du chef-lieu. Il s'est ensuite dirigé sur Paksé, par Paksong et a pris congé du Résident, M. Coville, à la limite de la province où était venu l'attendre M. Bélisaire, Résident de France à Paksé.

Aux Bolovens

Le Chef de la Colonie s'est arrêté à Paksong, centre de colonisation sur le plateau des Bolovens. Il s'y est entretenu avec divers colons de la situation actuelle et des mesures à prendre pour accélérer l'essor économique de la région.

Celle-ci semble appelée à un grand avenir. Constituée de terres rouges, qui n'ont pas été stérilisées, par une pratique abusive des rays, située à une altitude de 1.000 à 1.300 mètres, défavorable au développement des parasites du café, elle est considérée comme particulièrement propre à la culture de l'*arabica*. La production provenant essentiellement jusqu'à présent de plantations familiales indigènes de petite superficie, est passée en quelques années de 15 à 800 tonnes. Des plantations européennes, de création récente, et qui commencent à peine à entrer en rendement, porteront ce chiffre dans peu d'années à 3 ou 4.000 tonnes.

La mise en valeur de cette région n'a été entreprise que vers 1936, dès que les conditions politiques locales l'ont permise. Il serait donc prématuré d'anticiper sur les résultats qu'elle pourra procurer lorsque le réseau des routes et des pistes nécessaires aura été achevé, et que la question de la main-d'œuvre, normalement importée du centre et du nord de l'Annam, aura été réso-

lue, grâce surtout à l'achèvement de la grande route centrale. La région paraît toutefois propice à d'autres cultures qu'à celle du café, et, notamment à celles de la ramie, du coton, des cardamomes, des arbres fruitiers.

Une station expérimentale y a été créée, comportant une ferme de colonisation et une coopérative, en vue d'assurer à la petite colonisation des méthodes rationnelles et le conditionnement de ses produits.

Vers Paksé

De Paksong, l'Amiral Decoux s'est dirigé sur Paksé, puis dans l'après-midi sur Stung-Treng. Il s'est arrêté au passage pour visiter la garnison de Hat-Sai-Koum, sur le bord du Mékong, en face des îles de Khong dans la région dite « des 4.000 îles ».

A la frontière cambodgienne, il a été accueilli par M. Truc, Inspecteur des Affaires politiques et administratives, représentant le Résident Supérieur au Cambodge et par M. Vayssières, Résident de France à Stung-Treng.

A Paksé, en compagnie du colonel Turquin, commandant la Brigade d'Annam, comme à Stung-Treng, le Gouverneur Général a passé en revue les troupes, dont la belle allure militaire l'a vivement frappé. Puis il s'est fait présenter par les Résidents Bélisaire et Vayssières, les officiers, les fonctionnaires et les notabilités avec lesquels il s'est entretenu.

A Stungtreng, le Gouverneur Général félicite la Brigade d'Annam...

— En quittant le Laos, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a fait parvenir télégraphiquement le message suivant au Général de Corps d'Armée Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine :

— *La tournée d'inspection que je viens d'accomplir dans le Sud du Laos m'a permis de constater la magnifique tenue des troupes de la Brigade d'Annam remarquablement commandées par l'animateur qu'est le colonel Turquin.*

Je vous félicite des excellents résultats qui ont pu être obtenus en peu de temps sous votre haute direction et je vous demande de transmettre l'expression de ma vive satisfaction au colonel Turquin.

... Et le service des T. P.

De Stung-Treng, le Gouverneur Général a adressé à M. Gassier, Inspecteur général des Travaux publics, le télégramme suivant :

— *La tournée d'inspection que je viens d'accomplir dans le Sud du Laos m'a permis de constater sur place les excellents résultats obtenus, en avance sur les prévisions, par les services auxquels vous donnez votre impulsion.*

Les travaux de la route coloniale n° 23 sur le parcours Muong-Phine-Saravane m'ont en particulier donné une haute idée de l'activité déployée par tout le personnel des Travaux publics et spécialement par l'Ingénieur en Chef de la Circonscription de l'Annam et par l'Ingénieur principal Martin, auxquels je vous demande de transmettre l'expression de ma satisfaction.

Vers Pleiku

L'Amiral Decoux s'est rendu ensuite le 9 avril de Stung-Treng à Pleiku, par les pistes qui relient le Mékong aux plateaux moïs de l'Annam. Il a ainsi traversé notamment les régions que desservira prochainement la grande route centrale sur la partie de son parcours, où elle s'infléchit d'Ouest en Est pour rejoindre la route coloniale n° 14.

A la fin de la matinée, accompagné du Résident de France à Stung-Treng, M. Vayssières, le Gouverneur Général s'est arrêté au poste de Voëunsai, où il a été reçu par le Délégué, M. Merle.

Il y a rencontré M. Simonet, Ingénieur en Chef de la Circonscription des Travaux publics du Cambodge, avec qui il s'est longuement entretenu des travaux de routes en cours. Il a ensuite examiné avec M. Merle les différentes questions intéressant la Circonscription, en particulier celle de l'internat Moï-Djarai et Kha-Brau de Voëunsai. Il a vivement félicité, à cette occasion, le délégué de son activité et des résultats obtenus.

A Pleiku

Accueilli à la frontière de l'Annam par M. Auger, Inspecteur des Affaires politiques et administratives, représentant le Résident Supérieur en Annam et par M. Morlevat, Résident de France à Pleiku, l'Amiral Decoux est arrivé dans ce centre à 17 heures. Il s'y est fait présenter les fonctionnaires et s'est entretenu avec M. Girod, subdivisionnaire des Travaux publics, des travaux de route en cours d'exécution dans la province.

Kontum

Dans la matinée du 10 avril, avant de quitter Pleiku, l'Amiral Decoux, accompagné de M. Auger, Inspecteur des Affaires politiques et administratives, a parcouru le centre sous la conduite du Résident, M. Morlevat, puis s'est dirigé vers Kontum.

Au passage, il s'est arrêté à la Société des Plantations Indochinoises de thé. Il y a été reçu par le Directeur, M. de Guényveau, et par M^{me} de Guényveau qui lui ont fait visiter les installations et donné diverses indications sur l'entreprise. Celle-ci produit annuellement 300 tonnes de thé noir, représentant 30 % de la production des plateaux moïs et l'équivalent du quart de la consommation de la France. Elle fournit du travail à 3.500 ou 4.000 personnes, dont 2.000 Djarais.

Accueilli à la limite de Kontum, par le Résident, M. Guilleminet, le Gouverneur Général s'est fait présenter à son arrivée au chef-lieu les missionnaires, les fonctionnaires et les notabilités. Il a reçu en audience le Commandant Arrighi, l'Inspecteur principal Grethen et le Sous-Inspecteur principal Harand, de la Garde Indigène.

Le Chef de la Colonie a ensuite visité le centre s'arrêtant à l'Ecole franco-annamite, à l'internat Franco-Bah-nar, à la Garde Indigène, à la pagode où l'a accueilli le dignitaire bouddhique et plus particulièrement à la Mission. Il y a été reçu par le R. P. Decrouille, Supérieur, qu'il a vivement félicité de la belle œuvre de foi et d'abnégation accomplie par cette très importante mission, dont la fondation remonte à 1851.

En route pour Quinhon

Dans l'après-midi, le Gouverneur Général est reparti pour Quinhon.

Accueilli à la limite de la province par M. Labbey, Résident de France au Binh-Dinh et par le Tông-Dôc, M. Hodac-Ung, il s'est arrêté à Phu-Phong, où MM. Prouzet, directeur, Huet, chef des tissages et Mourot, chef teinturier, lui ont fait visiter les installations des établissements L. Delignon. Cette importante entreprise de tissage de soieries, installée en Annam depuis 1898, occupe en temps ordinaire près de 2.000 ouvriers et produit environ 600.000 mètres de tissus divers sur 132 métiers. Elle possède, dans son village, une infirmerie et participe à tout ce qui peut améliorer les conditions de vie des habitants.

A Quinhon

A son arrivée à Quinhon, l'Amiral Decoux a rencontré M. Graffeuil, Résident Supérieur en Annam, puis s'est fait présenter les fonctionnaires et les notabilités.

Retour à Hanoi

A Quinhon, l'Amiral Jean Decoux prenait place dans son wagon spécial attelé à l'accélééré de Hanoi, dans la matinée de vendredi et se trouvait samedi à 11 h. 30 à Hanoi.

Les honneurs lui furent présentés à la gare par un détachement de troupes.

Le département remercie les représentants de l'Union

En réponse au message que lui avaient adressé les Représentants de l'Union, le Contre-Amiral Platon a adressé le télégramme suivant à l'Amiral Decoux :

— Le Maréchal, Chef de l'Etat, très sensible comme moi-même au geste des représentants des diverses parties de l'Union Indochinoise, vous prie de leur dire qu'il compte sur tous pour sceller l'union franco-indigène.

C'est dans cette solidarité fraternelle que, groupés autour du Représentant de la France et dans la discipline commune, ils pourront poursuivre l'œuvre remarquable de la collaboration entreprise depuis de longues années pour le bien de l'Indochine.

En l'honneur de M. Bigorgne

Le personnel de la Circonscription des Travaux publics du Tonkin, heureux et fier de la distinction dont vient d'être honoré M. Bigorgne par sa promotion au grade d'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, a tenu à lui manifester la part qu'il prend à cet heureux événement, en lui offrant un vin d'honneur.

Cette petite cérémonie, placée sous le signe de la simplicité et de la cordialité, a eu lieu le samedi 5 avril, à l'Hôtel de France.

Des paroles de mutuelle sympathie ont été échangées, un objet d'art a été remis en souvenir à M. Bigorgne.

... EN FRANCE

L'indispensable de la France : une très importante allocution du Maréchal

— La première loi du patriotisme est le maintien de l'unité de la Patrie.

Telle est la phrase de début de l'allocution prononcée par le Maréchal le 7 avril, au cours de laquelle, il mettait le pays en garde contre certaine propagande subtile et criminelle de dissidence.

— Si chacun prétendait se faire une idée particulière, de ce que commande le devoir patriotique, continua-t-il, il n'y aurait plus ni patrie, ni nation. Seules subsisteraient les factions au service de l'ambition personnelle, la guerre civile, le morcellement du territoire, les désordres fratricides seraient la suite naturelle de cette division des esprits.

— En vous rappelant cette loi sacrée, de l'unité de la Patrie, ce devoir de discipline, je ne fais que suivre l'exemple de tous les chefs qui ont dirigé la France dans les heures douloureuses.

Aucun régime, depuis que la France existe, aucun Gouvernement n'a accepté que le principe de l'unité nationale soit mis en cause ; Henri IV, Richelieu, la Convention Nationale ont écrasé sans faiblesse les menées qui tendaient à diviser la Patrie contre elle-même.

Jeanne d'Arc fut une héroïne de l'unité nationale.

— L'orgueil de la France, c'est non seulement l'intégrité de son territoire, c'est aussi la cohésion de son Empire. Le lien qui unit si étroitement les éléments les plus divers, ce sont les luttes, les sacrifices des meilleurs de nos fils, qui l'ont créé.

Mais voici qu'une propagande subtile, insidieuse, inspirée par des Français s'acharne à le briser.

Un instant suspendus, les appels à la dissidence reprennent sur un ton chaque jour plus arrogant. L'œuvre de mon gouvernement est attaquée, déformée, calomniée, je défends mon gouvernement.

Il y a cinq mois, j'ai envoyé en Afrique le chef le plus distingué de notre armée. A Alger, Rabat, Tunis, Dakar, Weygand a montré fièrement ce que doit être l'unité française. Il y a un mois, j'ai convié aux grandes responsabilités du pouvoir, le chef de notre Marine. Je le sais passionné de l'honneur et de l'intégrité de la France.

L'Amiral Darlan a toute ma confiance.

L'honneur nous commande de ne rien entreprendre contre d'anciens alliés, mais l'intégrité du pays exige que soient préservées les sources de notre ravitaillement vital, que soient sauvegardés les postes essentiels de notre Empire. C'est contre ces nécessités que s'insurgent chaque jour les propagandistes à la dissidence.

La dissidence est née en juin 1940, d'un sursaut des Français d'Outre-Mer, qui les poussait à poursuivre la lutte, du sentiment que la France ne saurait, sur son propre sol, entreprendre une œuvre de redressement nécessaire.

A cette première erreur mise à profit par les chefs de la dissidence se sont joints bien vite la volonté d'exploiter le désarroi des Français d'Outre-Mer, l'espoir de dresser le pays par un constant appel à l'indiscipline contre l'effort du relèvement national. Le sang français a coulé déjà dans les luttes fratricides.

C'en est assez.

A tous ceux qui, loin de la Mère Patrie ou dans la brousse équatoriale, ont résisté courageusement aux appels, aux pressions et aux menaces, j'adresse mon expression de la reconnaissance nationale.

J'ajoute que la Patrie reste ouverte à toutes les fidélités. Aux Français qui s'interrogent et doutent, je demande de mesurer les progrès que notre pays a réalisés depuis neuf mois. Entre ces réalisations et les promesses trompeuses de la dissidence leur choix sera vite fait.

Pour un Français il n'y a pas d'autre cause à défendre ni à servir que celle de la France.

Si nous devons espérer, notre espoir est en nous. Il est en nous seul. C'est dans notre attachement à notre sol, dans notre volonté de vivre dans la fraternité étroite qui nous tient tous solidaires et unis. Il n'y a pas plusieurs manières d'être fidèle à la France. On ne peut servir la France contre l'unité française, contre l'unité de la Mère Patrie et de l'Empire. Mon Gouvernement est pleinement et absolument d'accord avec moi. Il n'y a aujourd'hui comme hier qu'une France, c'est celle qui m'a confié son salut et son espoir. Servez-la avec moi de tout votre cœur. Par là et par là seulement nous assurerons son destin.

Pour les prisonniers de guerre

Les familles indochinoises qui comptent un des leurs prisonniers de guerre apprendront avec satisfaction la participation des assurances sociales à l'œuvre de solidarité du Gouvernement français en faveur des prisonniers et de leurs familles privées de leur soutien.

Un premier crédit de 5 millions de francs a été ouvert sur l'importante masse des cotisations des patrons et des ouvriers. Cette somme servira au paiement des secours aux familles nécessiteuses des prisonniers ; elle sera ré-

partie par les Comités spéciaux au sein desquels siègeront les délégués de la Croix Rouge française et les délégués de l'administration de la Croix Rouge.

En outre, le Secrétaire d'Etat au Travail, M. René Belin a prescrit à cette administration de mettre à la disposition de la Croix Rouge ses services d'assistance sociale qui apporteront aux membres de la grande association charitable de la Croix Rouge l'expérience sociale de ses visiteuses et de ses assistantes sociales extrêmement nombreuses et qualifiées.

Le contrôle de la profession d'architecte

Le Ministre de l'Instruction publique, M. Jérôme Carcopino, a décidé de contrôler l'exercice de la profession d'architecte en astreignant tous les futurs architectes à une formation professionnelle uniforme.

Dorénavant, toutes les écoles d'architecture enseigneront le même programme, de sorte que tous les diplômés décernés, en fin d'étude, auront une valeur identique.

La question juive

M. Xavier Vallat, Commissaire général pour les questions juives, fait en ce moment un séjour à Paris afin d'étudier la liquidation des biens appartenant à des Juifs et le fonctionnement de la commission de contrôle pour combler les lacunes du statut des Juifs. Il doit préparer les mesures législatives qui seront soumises à l'approbation du Chef de l'Etat.

Dans une déclaration aux journalistes, M. Vallat a montré que le problème juif ne pourrait pas être résolu en France par des mesures uniformes.

Il faut en effet remarquer que l'Afrique du Nord pose un problème particulier. Dans la Métropole, il y a certaines vieilles familles juives généralement originaires d'Alsace, qui paraissent assimilées. Il y a aussi des anciens combattants à qui on doit faire un traitement spécial.

Il y a certains Juifs qui forment une masse inassimilable et qui devra probablement être refoulée, constituée par les Juifs de l'Europe centrale et orientale, qui sont venus en foule au cours de ces dernières années en France.

La nouvelle constitution

Les provinces qui seront créées par le Gouvernement du Maréchal Pétain seront à la base de la future organisation politique de la France.

On travaille très activement à Vichy à jeter les bases de la nouvelle constitution. Le Maréchal Pétain suit régulièrement et personnellement la marche des travaux. On sait que le Chef de l'Etat français a décidé que les départements, simples unités administratives seraient, plus tard, groupés en provinces qui réuniront de la sorte plusieurs départements.

Lorsque le projet de regroupement sera définitivement élaboré, il sera soumis à une commission de vingt-cinq membres, choisis par le Maréchal dans le Conseil National, organisme consultatif récemment créé. Des Assemblées délègueront un certain nombre de leurs membres pour former l'Assemblée Nationale qui remplacera le Parlement.

L'amitié franco-américaine

Au milieu d'une foule considérable qui lui fit un accueil chaleureux, l'Ambassadeur des Etats-Unis accrédité à Vichy, l'Amiral Leahy *persona gratissima* du Président Roosevelt, a remis, le 6 avril, symboliquement, à la Croix Rouge française, la cargaison du navire américain *Exmouth* chargé de vivres, de médicaments et de vêtements.

Avant que l'Amiral Leahy opère également la remise de la cargaison du navire *Virginia*, le Préfet des Bouches-

du-Rhône exprima la reconnaissance de la France pour la générosité américaine.

Dans sa réponse, l'Amiral Leahy remercia de l'accueil que lui avait réservé la population marseillaise.

— Cette manifestation, dit-il, souligne la solidarité des liens unissant nos deux pays.

Le redressement du franc

Notre franc a opéré un redressement en flèche depuis un mois. De 15 fr. 30 français pour un franc suisse, le 12 mars, il est passé à 10,48.

Ce redressement porte sur le cours du marché libre. Le franc français a donc atteint à peu près la parité officielle de 10 à 1.

Le *Journal de Genève* commente cette hausse :

— Il s'agit d'un fait d'autant plus remarquable que la hausse s'est effectuée régulièrement sur un marché qui, en raison de la situation géographique est pratiquement le seul marché libre où s'effectuent sur le franc les opérations d'une certaine ampleur.

Le journal ajoute :

— Ces opérations ont même revêtu, à un moment donné, un caractère spéculatif, de nombreux détenteurs de francs français dans le monde entier cherchant à réaliser leurs avoirs sur le marché suisse, mais ces ventes n'ont pas empêché une revalorisation progressive du franc qui a presque atteint la parité du « clearing », fixée par le *modus vivendi* franco-suisse du 23 août 1941 !

Après avoir remarqué que le marché, soumis à la loi de l'offre ou de la demande et aux influences spéculatives, finit presque par ratifier l'accord de compensation, le journal attribue cet heureux résultat à la politique économique du Maréchal, dont l'influence s'est déjà manifestée dans l'accroissement des souscriptions aux bons du Trésor et dans l'abaissement du taux du loyer de l'argent.

... DANS LE MONDE

Les opérations

Après quelques jours d'opérations dans les Balkans, on peut distinguer deux fronts yougoslaves :

Le premier, au Nord, partant de la Croatie, pour atteindre le long de la Drave, la frontière roumaine en passant par le Sud de Belgrade.

Le second, dans la partie Sud du pays, s'appuyant sur la frontière albanaise, passant ensuite en lisière de la frontière gréco-yougoslave par Florina, pour atteindre la basse vallée du Vardar et l'Ouest de Salonique sur l'Egée.

Sur le front Nord. — Comme prévu, avant même que n'éclatât la guerre, les Allemands remorquant avec eux une armée hongroise, avancent en Croatie et dans la partie peu montagneuse qui s'étend jusqu'en Roumanie, incluant Belgrade.

Par la suite, ces troupes se heurteront aux Yougoslaves, dans les Alpes Dinariques.

Le Secteur Sud. — Après une résistance acharnée sur la Struma, les éléments grecs de couverture se sont repliés sur des positions prescrites par l'état-major hellène et y repoussent, depuis, les forces blindées allemandes, lancées contre eux en direction Ouest.

Salonique, après quarante-huit heures de combat, fut pris et cela ne suppose pas que cette ligne de défense ait été entamée. Salonique se trouve au delà de cette dernière.

Evidemment, comme le fait avait été prévu, avant même le début des opérations, les Allemands ont pu envahir la marge territoriale grecque formée par sa portion de Thrace et longeant l'Egée. Elle était, militairement parlant, indéfendable.

Cette ligne de combat passe par Florina pour s'étendre vers la frontière d'Albanie aux environs d'Ochrida.

Dans l'arrière-front allemand, se trouve Monastir, menacée par des formations yougoslaves descendues d'Uskub... Elles essayent visiblement de couper, ainsi, en deux tronçons, les forces allemandes venant de l'Est et engagées contre les Gréco-Britanniques.

Par contre, les Allemands tentent de réaliser, en plein, la liaison avec les troupes italiennes du front grec d'Albanie.

En Cyrénaïque

Nous avons appris la semaine dernière la prise successive par les Italo-Allemands, de tous les points côtiers de la Cyrénaïque, sauf de Tobrouk, où se trouve une forte armée britannique.

Ainsi se bat-on désormais, sur ce théâtre d'opérations à la frontière égyptienne.

Le haut commandement britannique de l'Armée du Nil explique ces faits en précisant qu'il s'agit du raid d'une colonne motorisée ennemie lancée en pleine Cyrénaïque vers l'Est et ravitaillée seulement par avion.

Des forces britanniques importantes, descendues vers le Sud depuis Tobrouk, prennent actuellement position pour leur couper leur retraite, car ces éléments légers italo-allemands vont se heurter à une seconde armée britannique qui traverse le désert égyptien, depuis le Caire.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que ce raid italo-allemand ait été rendu possible en raison du dégarnissage de la Cyrénaïque des Troupes britanniques qui s'y trouvaient depuis leur victoire de Libye.

La guerre aérienne

Berlin, Bristol, Brême, Dusseldorf, Birmingham, Brême à nouveau et Coventry ont été l'objet d'attaques des aviations adverses.

Brême d'une part et Coventry, de l'autre, semblent avoir épouvantablement souffert.

Londres fut presque épargnée.

Mais non les malheureux ports français du Pas-de-Calais, tenus sans cesse sous les explosifs britanniques en leur... qualité de ports d'invasion. Les Anglais expliquent leur acharnement sur ces points en précisant qu'ils s'attendent, sous peu, à la tentative allemande d'invasion.

Plus à l'Ouest, Brest a fait l'objet de deux formidables attaques successives de la R. A. F. Le port aurait beaucoup souffert. De même, en rade, les deux « 26.000 tonnes » allemands *Gneisenau* et *Sharnhorst*. Ils reçurent, lors de chacun des deux raids, des chapelets de très lourdes bombes, en coups directs.

Près de Bordeaux, l'aéroport de Mérignac, d'où partent les bombardiers allemands qui essaient de couler les navires du ravitaillement britannique, a fait l'objet d'attaques furieuses de l'aviation anglaise.

Par ailleurs...

En Abyssinie, depuis la prise d'Addis-Abeba dans le centre et de Massauah sur la côte, la campagne tombe à sa fin et n'offre plus guère d'intérêt.

En fait, Haïlé-Sélassié a retrouvé son royaume de Saba.

... EN EXTRÊME-ORIENT

Pacte de neutralité soviéto-nippon

Rien de très spécial à signaler sauf certain pacte de neutralité intervenu à Moscou entre le Ministre des Affaires Etrangères du Japon, de passage, M. Yosuké Matsumoto et le Commissaire Molotov.

Le pacte comporte les quatre articles suivants :

ARTICLE PREMIER. — Les deux parties contractantes sont d'accord pour maintenir entre elles des relations pacifiques et amicales et de respecter leur intégrité et leur inviolabilité territoriale.

ARTICLE 2. — Au cas où l'une des parties contractantes serait entraînée dans une action militaire dirigée contre elle, engagée par une ou plusieurs autres Puissances, l'autre partie contractante observera la neutralité pendant toute la durée du conflit.

ARTICLE 3. — Le pacte entrera en vigueur du jour où il sera ratifié par les deux parties contractantes et sera valable pendant cinq ans à la suite desquels il sera prolongé automatiquement pour cinq ans à moins qu'une des parties contractantes n'ait signifié un an à l'avance son intention d'abroger le pacte.

ARTICLE 4. — La ratification aura lieu aussitôt que possible et la procédure de ratification aura lieu à Tokyo.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— JEAN-LOUIS, fils de M^{me} et M. Lelbig, lieutenant de vaisseau.

TONKIN

— FRANÇOISE-PAULE-ANDRÉE, fille de M^{me} et M. Jean Canu, maréchal des logis (4 avril 1941).

— RENÉ, fils de M^{me} et M. Maurice Dubrocq, surveillant des Travaux publics à Phuly (6 avril 1941).

— DANIEL-HIPPOLYTE-ALBERT, fils de M^{me} et M. Joseph Gardies, des Douanes et Régies de l'Indochine (9 avril 1941).

— CHARLES-PHILIPPE, fils de M^{me} et M. André Baillée, secrétaire des polices de l'Indochine.

Mariage.

ANNAM

— M. PHAM-KHANH-CHU, architecte à Dalat, avec M^{lle} NGUYEN-HACH (12 avril 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. JACQUES-PIERRE-MANUEL VONZELLAND, commandant la Base d'hydravions de Cat-lai, avec M^{lle} MARIE VIDAL, de l'Assistance médicale de l'Indochine.

— M. PAUL BALLON, des Douanes et Régies de l'Indochine, avec M^{lle} MARIE MATALON.

TONKIN

— M. HENRI BONFILS, administrateur adjoint des Services civils, avec M^{lle} SUZANNE MARTY, belle-fille et fille de M^{me} et M. Louis Marty, directeur des Services Economiques de l'Indochine (19 avril 1941).

Décès.

ANNAM

— M. PAUL SCHLOTTERBEK, missionnaire à Thanh-hoa (5 avril 1941).

COCHINCHINE

— M^{me} RENÉ JOLY, à Saigon (7 avril 1941).

TONKIN

— M. HOANG-KHON-TRAN, père du docteur Hoang-tich-Try, chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur Hanoi (6 avril 1941).

LES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & CIE

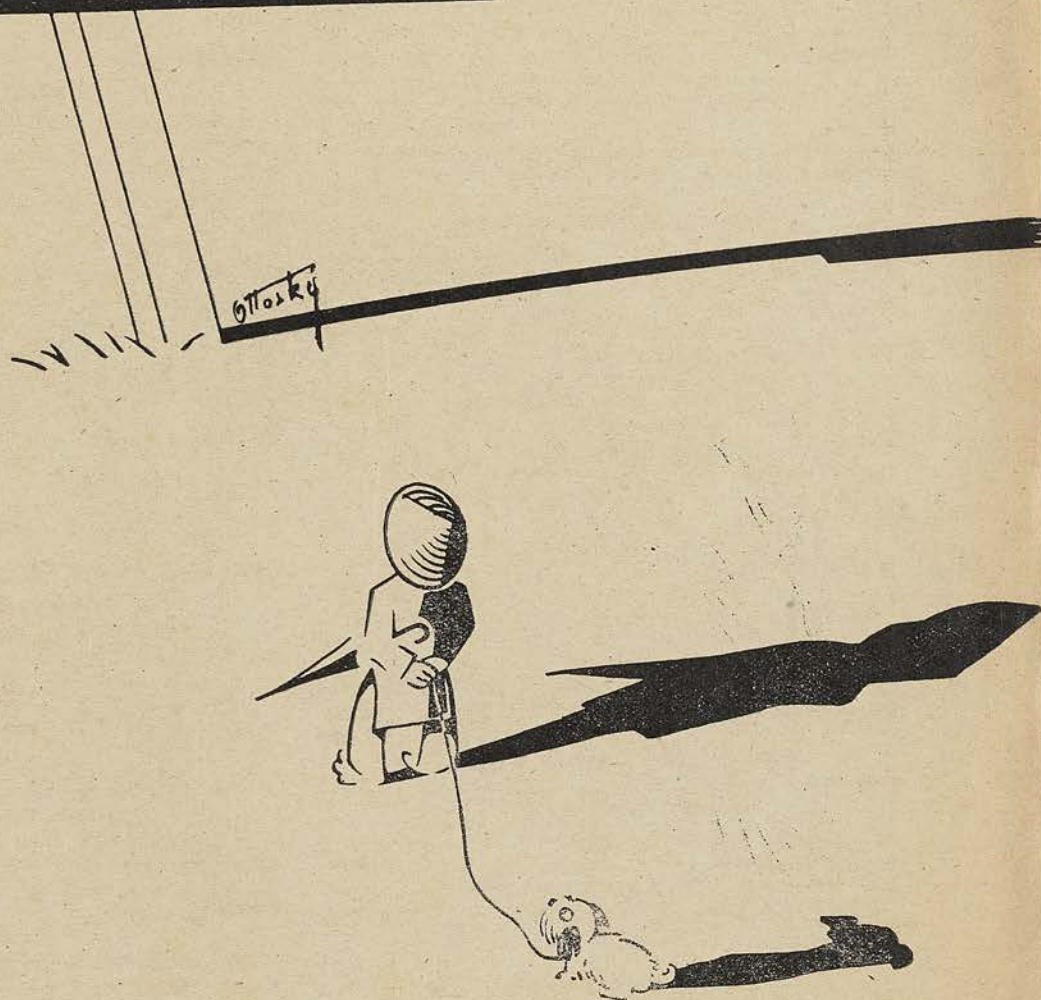
SONT TRANSFÉRÉS

8, 10, 12, RUE DUVILLIER

PRÈS DE LA PLACE NEYRET

(PASSAGE A NIVEAU)

Tél. 141 & 218



LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC